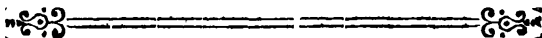


JOURNAL HELVETIQUE

SEPTEMBRE 1738.



L E T T R E

S U R

L'ORIGINE DES FRUITS



Il y a long-tems, *Monsieur*, que le Jardinage fait un de vos plus agréables amusemens. Vous aimez les Fleurs, mais vôtre passion favorite est sur tout la culture des Arbres fruitiers. Vous les cultivés en Jardinier expert, mais encore en habile Phisicien, qui suit la nature de près, & qui plus est, en Philosophe Chrétien, qui s'éleve fréquemment jusqu'à la première Cause

de toutes les merveilles qu'on a lieu d'admirer journallement dans la production des Fruits. J'ai eu le plaisir de vous entendre quelquefois faire de sages réflexions sur la bonté du Créateur qui nous régale de cette variété de fruits dont le goût nous flatte si agréablement. Vous nous avez fait remarquer quelquefois, l'étonnante diversité de Fruits dont la Terre est assortie, & la sage distribution qu'en a faite notre Bienfaiteur, selon les différentes saisons de l'Année. Vous nous avez fait sentir comment les présens, du Créateur se succèdent le uns aux autres, sans interruption; Au travers de la profusion avec laquelle Dieu nous les donne, vous nous avez fait remarquer le sage ménagement qu'il y apporte, afin que dans tous les tems il en paroisse sur nos Tables. Après que le *Printems* a étalé ses Fleurs, l'*Eté* commence à nous donner des Fruits. Il débute par ses petits Fruits rouges, qui nous font déjà beaucoup de plaisir, mais qui sont bientôt suivis, par d'autres qui valent mieux. Il est vrai que ces premières productions ne se conservent pas, & sont de peu de durée, mais cela ne cause point de vuide sur nos Tables, parce qu'ils sont d'abord remplacés par d'autres.

L'*Automne* vient ensuite qui nous donne les Fruits les plus parfaits, & dans la plus grande abondance C'est alors que l'Auteur de la nature prodigue véritablement ses richesses. Je dois

rapeller ici une Réflexion fort vive, & tout à fait Chrétienne, que vous fites un jour en nous donnant d'excellentes Pêches dans vôtre jolie Campagne. *Si les Sucs de la Terre assez grossiers en eux mêmes, disiez-vous, excitent en nous des sensations si flatueuses, & si variées, après avoir passé dans les différens tuyaux de nos Arbres fruitiers, quelle idée cela ne doit-il pas nous donner des moïens que ce Dieu si libéral & si magnifique pourra employer dans une autre vie, pour nous rendre parfaitement heureux ?* Je me souviens qu'on vous répondit là-dessus, que vous aviez trouvé l'art de sanctifier vos plaisirs.

Vous nous avés encore fait remarquer que les Fruits d'Automne sont de deux sortes, les uns dont nous pouvons jouir incessamment, & d'autres en plus grand nombre d'une chair ferme & solide & qui ont assés de consistance pour se soutenir jusqu'à ce que la Nature en produise de nouveaux. Nous les plaçons dans nos Terres, où ils meurissent successivement. C'est là une récolte que nous faisons pendant l'Hiver, cette saison triste & morte où la Nature engourdie ne produit plus rien dans la Campagne. Après nous avoir fait sentir cette sage distribution, qui toute palpable qu'elle est, a pourtant besoin que des Philosophes comme vous, y fixent de tems en tems nôtre attention, vous fini-

tes par un mouvement pieux que vous empruntates de David. *Seigneur*, vous écriates vous, *vous couronnés l'Année de vos biens!* * Vous connoissant autant de talent & de goût pour ramener à la Religion vos Observations sur les Arbres fruitiers, je vous parlai dernièrement d'un Auteur qui a glissé incidemment dans un Livre une pensée du même genre que celles que je viens de rapporter, mais une pensée originale qui mériteroit d'être approfondie. Cet Auteur est Mr. DE LA MARE dans son *Traité de la Police*, imprimé à Paris, il y a environ vingt ans. Vous me dites que vous ne connoissiez point cet Ouvrage, & vous me chargeates de vous rendre raison un peu en détail, de ce qu'il dit des Fruits par rapport à la Religion. Vous ne vous en tintes pas là, & vous exigeates encore que je joindrois mes Réflexions à celles de Mr. *De la Mare*. Ce dernier Article m'a fait quelque peine. Cependant je vai vous obeir, comptant que ce sera un moyen de vous engager à nous donner vous même vos Remarques, qui vaudront beaucoup mieux que les miennes.

Mr. *De la Mare*, dans son III. Volume, entre dans le détail des principaux Alimens de l'Homme, & à cette occasion il fait l'Histoire naturelle de la plupart des Fruits. Il prétend

* Pl. LXV. 12.

tend qu'ils viennent tous des contrées Orientales, & il croit que cette Origine peut servir à confirmer la vérité de l'*Histoire de MOÏSE* dans la *Genèse*, à appuyer ce qu'il dit de la Création du Monde, & des différentes Colonies qui se sont répandues dans les Païs connus.

A ne consulter que l'Antiquité profane, on ne peut douter que le Monde n'ait eu un commencement. La grossièreté des Hommes dans des siècles reculés, la nouveauté des Arts, les peuplades &c. tout nous conduit à une première origine, qui ne remonte pas même fort haut. Il paroît par différentes preuves, que c'est dans la *Palestine* que les premiers Hommes ont été créés, comme *MOÏSE* nous l'apprend. Les premiers Fondateurs des Villes, les premiers Chefs des Nations, paroissent tous être venus de l'Orient. C'est de ce Canton que sont sortis non seulement les Hommes, mais encore les Loix, les Arts, & les Sciences. Cela se confirme par le témoignage des plus anciens *Païens*. L'Histoire de leurs premières Colonies, les noms de leurs Etats, les Fables mêmes de leurs Divinités, sont tirées en partie des Livres de *Moïse*. Les *Grecs*, de qui les autres Peuples ont tiré ce qu'ils ont d'Erudition, reconnoissent qu'ils ont reçu d'ailleurs l'Art d'écrire. C'est *CADAMUS*, *Phénicien*, qui leur apporta la plus gran-

de partie des Lettres. Aussi PLUTARQUE appelle les Lettres Grèques *Phéniciennes*. En un mot l'Orient doit être regardé comme la tige de tout.

Mr. *De la Mare* croit que l'Histoire des Fruits, & leurs différentes transplantations, peut encore servir de preuve à ce fait important. Il fait voir que nos Fruits sont originaires de la *Palestine*, & qu'ils ont fait le même chemin que les premiers Hommes. Comme les Enfans de NOË, ils se répandirent dans les Pais voisins. Ceux qui s'allèrent établir dans l'*Arménie*, les y transportèrent. D'autres en transplantèrent en *Egypte*, en s'y transplantant eux mêmes. Dans la suite ils parvinrent dans la *Grèce*, qui se vit peuplée en même tems & des Hommes & des fruits de l'Orient. Mais écoutons là dessus nôtre Auteur lui même. Voici comme il s'exprime dans le III. Volume de son excellent Ouvrage (*)

„ Les nouvelles découvertes dans les Scien-
 „ ces & dans les Arts, & leurs différens pro-
 „ grès, est l'un des Argumens dont l'on se
 „ sert pour prouver par la seule Raïson na-
 „ turelle, que le Monde a eu son commen-
 „ cement. Tout concourt aussi à nous per-
 „ suader que c'est en Orient qu'il a pris nais-
 „ sance, & que la Terre a commencé d'être
 „ habi-

[*] Page 363.

„ habitée. Ne pourroit-on point y ajouter
 „ encore une nouvelle preuve tirée de ce qui
 „ s'est passé à l'égard des Fruits ? La plu-
 „ part & sur tout les plus excellens, ont été
 „ apportés de ces parties Orientales dans nô-
 „ tre *Europe*, & ils y ont toujours conservé
 „ chez les *Latins* les noms de leurs anciennes
 „ Patries. *Mala Persica, Armeniaca &c.*

Puis que vous m'ordonés, *Monsieur*, de
 vous dire ce que je pense de cette preuve,
 il me semble qu'elle peut être employée uti-
 lement en faveur de l'*Histoire Sainte*. Mais
 je crois qu'elle demande quelques Remarques
 préliminaires, que nôtre Auteur n'a pas fai-
 tes, parce qu'il s'est contenté d'indiquer cet
 Argument laissant à d'autres le soin de le dé-
 veloper.

La 1^{re}. Remarque que je voudrois faire,
 afin de donner de justes bornes à cette preu-
 ve, c'est que quand nous recherchons l'ori-
 gine des Fruits, nous ne parlons que de ceux
 qui nous sont connus. Il ne s'agit point de
 ceux des autres parties du Monde, comme
 de l'*Afrique*, ou de l'*Amérique*. Il y a beau-
 coup d'apparence que ces Pais-là ont des Fruits
 qui leur sont particuliers. Nous ne parle-
 rons donc, s'il vous plait, que de ceux de
 nôtre *Europe*. Contentons nous de démêler
 comment ils y sont parvenus, comment ils se

se sont répandus dans notre Occident de Nation en Nation jusqu'à nous.

L'autre Remarque, que je crois aussi nécessaire, c'est que quand même, dans notre recherche de l'origine des Fruits, nous ne pourrions pas les suivre jusques dans la Terre Sainte, on n'en doit pas conclure que ce n'est pas là leur véritable Patrie. En voici la raison. C'est que quand les Grecs, ou les Romains, ont tiré ces fruits de certains Pais, ils pouvoient y avoir été aportés d'ailleurs. Il est même très naturel qu'ils eussent déjà fait du chemin, du côté de l'Occident, quand l'une ou l'autre de ces Nations les ont rencontrés.

Après ce petit éclaircissement, il paroît que Mr. De la Mare prouve assés bien son sentiment. Il fait voir que presque tous les fruits sont étrangers dans les Pais que nous habitons, & qu'ils nous ont été aportés du Levant. Il en fait un assés long dénombrement, par où il paroît que la marche ordinaire est de venir de l'Orient dans la Grèce; ensuite en Italie, & enfin dans les Gaules, ou dans quelques autres Pais voisins.

Le Système de Mr. De la Mare est tout naturel à l'égard des Fruits qui demandent beaucoup de Chaleur, & que nous n'élevons que par artifice, tels que les Citroniers, Orangers, Grenadiers &c. Les Citroniers viennent de l'As-
sirie,

serie, ou de la *Médie*. Les *Latins* les apeloient *Mala Medica*. Quelques *Perfes* en apportèrent autrefois à *Athènes*, & de la *Grèce* ils passerent en *Italie*. *VIRGILE* en parle comme d'un Arbre fort rare, & du tems de *Pline* les *Romains* ne les favoient pas encore élever de semence, & les tiroient des Pais étrangers.

L'*Olivier* doit aussi venir d'un Pais beaucoup plus Chaud que le nôtre. Si nous consultons l'*Histoire Sainte*, nous y verrons que *NOË* lacha de l'Arche, une Colombe sur les Montagnes d'*Arménie*, & qu'elle en raporta un Rameau d'*Olivier*. Mais nous devons laisser ici à quartier le témoignage de *MOÏSE*, & nous en tenir uniquement à celui des Auteurs profanes. Les *Grecs* donnèrent à ce Fruit un nom qui marquoit qu'ils l'avoient tiré de *Paphos* dans l'Isle de *Cypre*, où il est vraisemblable qu'il avoit été apporté de la *Palestine*. Les premiers *Oliviers* sauvages furent plantés par *HERCULE* sur le *Mont Olimpe*. De là il passa en *Italie*; mais fort tard. Cet Arbre ne fut un peu commun à *Rome* que vers l'an 680. de la fondation de cette Ville. La *France* & l'*Espagne* tirèrent ensuite le plant d'*Italie*.

La généalogie du *Figuiér* ressemble beaucoup à celle de l'*Olivier*. S'il nous étoit permis de citer le plus ancien de tous les Genea-
lo.

logistes nous en trouverions *la Sauche* dans le *Paradis terrestre* même, mais nous nous sommes engagés à laisser fermé le Livre de la *Genèse*. Si nous ouvrons dans les Livres des *Grecs* ou des *Romains*, & les *Rélations des Voyageurs*, nous verrons, premièrement que de tout tems le *Figuier* a été commun dans la *Palestine*. Nous verrons encore que les *Grecs* ont tiré le *Figuier* du *Levant*, que de là il passa en *Italie*. Les *Romains* avoient leurs *Figues de Chio*, les *Lidiennes* &c. De là il n'y a qu'un pas à faire pour revenir dans la *Palestine*. On ne parloit point de *Figuiers* à *Rome* avant *Caton*; & il a falu bien du tems avant qu'ils aient pénétré dans les *Gaules*. C'est l'Empereur *JULIEN*, qui étant alors *Préfet* ou *Gouverneur* des *Gaules*, en atira à *Paris* où il faisoit son séjour. C'est à lui à qui nous devons l'invention de les couvrir de paille en hiver, pour les garantir du froid.

La Nature même de ces Fruits prouve assez leur Origine Orientale. Mais *Mr. De la Mare* ne s'en tient pas là. Il étend son Système généralement sur tous les Fruits dont nous faisons quelque cas. Suivons le donc encore, si vous l'agrées, & voions s'il pourra se soutenir jusqu'au bout.

Les Fruits à noiau en général demandent de la chaleur. Il y en a cependant quelques uns qui s'acomodent fort bien de nos Climats tem-

tempérés, & qu'il semble que nous n'avons pas dû aller chercher, fort loin. La *Cerise* est de ce genre. Elle réussit très bien en *Angleterre*, & dans des Pais aussi septentrionaux. Mais les raisonnemens ne peuvent pas tenir contre des faits. **PLINE** nous apprend que *Rome* étoit redevable des *Cerisiers* à **LUCULLUS** qui les y apporta 73. ans avant l'Ere Chrétienne, après sa victoire sur **MITHRIDATE**. Ce Fruit vient d'une Ville du Roiaume du *Pont* appelée *Cerasunte*, & aujourd'hui *Chinifonda*. Dans moins d'un siècle, ce Fruit avoit déjà pénétré jusques chez les *Bretons* où les *Romains* le portèrent.

Les *Abricots* ne commencèrent à être un peu communs à *Rome* que 30. ou 40. ans après l'Ere Chrétienne. Les *Romains* tirèrent ce fruit d'*Arménie*. On peut consulter *Pline* là dessus, & le nom seul de l'*Abricot* nous indique assez d'où il vient. Les *Latins* les appeloient *Pommes d'Arménie*, ou d'*Epire*.

A voir la prodigieuse quantité de *Prunes* que nous avons dans nos Vergers, & la facilité avec laquelle nous les élevons, croiroit-on qu'elles viennent aussi du Levant, comme les autres Fruits à noïau plus délicats ? Cependant elles en sont aussi originaires, & précisément de la *Palestine*. C'est sur cet Article que *Mr. De la Mare* est fort, & qu'il apuie beaucoup. **THEOPHRASTE** parle du grand nombre de *Pruniers*.

niers qui croissoient dans le Terroir de *Damas*. Anciennement on en tiroit des Prunes sèches qui venoient en *Europe*. CATON n'en conoissoit encore que de celles-là ; mais du tems de PLINE, l'*Italie* étoit remplie de Pruniers, jusques là qu'il s'écrie, *Ingens Prunorum turba !* Quelle foûle de Prunes ! On fait venir d'Orient le nom même de *Prune*, & on prétend que les Asiatiques les apelloient *Prounaon*, d'où les Latins ont fait leur *Prunum*. Le nom de *Damas*, que portent encore plusieurs de nos Prunes, marque affés qu'elles viennent de cette fertile Plaine de *Sirie*. Outre les anciennes Prunes que nous avons depuis plusieurs Siècles en *Europe*, les Princes croisés nous raportèrent encore de leurs Voiages d'Outremer quelques Prunes qui méritent que l'on en fasse cas ; comme la *Sainte Catherine*, & quelques Prunes de *Damas*, qui nous manquoient. Cette circonstance ne doit pas être omise, puis que c'est à peu près là tout le Fruit que l'on a retiré de ces grandes expéditions.

Les *Pêches*, ce fruit si estimé aujourd'hui, viennent d'un peu plus loin que la *Palestine*, mais elles ne sortent pas pour cela du Siftème. On prétend qu'elles viennent de *Perse*, & les Romains les apelloient effectivement *Persiques*. Elles étoient encore nouvelles à *Rome*, du tems de *Pline*, & on les y vendoit fort chèrement. Pour la *Grèce*, elle en mangeoit depuis

puis plus long-tems. *Theophraste*, qui vivoit peu d'années après *Aristote*, en parle, mais comme d'un Fruit étranger.

Vous voies que tous ces Fruits sont tirés de bons Auteurs, que *Mr. De la Mare* cite exactement. Il semble donc qu'on ne les lui peut pas contester. Cependant j'ai un doute sur l'article des *Pêches*, que je crois, *Monsieur*, devoir vous proposer, afin que vous me disiez ce que vous en pensés. Vous savés qu'on divise ce Fruit en deux Classes. Il y a des *Pêches* qui quittent le Noiau, & d'autres qui y tiennent, & que l'on ne peut pas ouvrir. On les appelle *Pavies* ou *Brugnons*, suivant qu'elles sont ou un peu velues, ou tout à fait lisses. Ces *Pêches* qui ne s'ouvrent pas ont la chair plus ferme. Les autres ont plus d'eau, & sont fondantes. De ce genre sont la *Mignone*, l'*Admirable* &c. Un de nos Poètes modernes a très bien décrit ces deux espèces de *Pêches*. Je sai que vous aimés la Poësie Latine, sur tout quand elle traite de l'Agriculture. Je vai donc en vôte faveur transcrire quelques Vers. Le Poète embarrassé à faire le dénombrement de toutes les espèces de Fruits, dont la prodigieuse variété l'étonne, débute de cette manière,

Nam quid ego olim missas à Perfide Pomos,
 Quive sapor fructus, quæ purpura mixta colori,
 Commemorem, cujus pars ipsis ossibus hæret,
 Sarcæ magis spissâ, pars rarior ossibus ultra

Exstitur, rigoſque tumet bene rorida ſucco :
 Pars carne exili, faciemque ſimillima Pruno,
 Diſtendat nulla ſparſam lanugine pellem.

Voilà, ce me ſemble, nos deux eſpèces de Pêches ſi bien décrites que *Virgile* n'auroit pas pû faire mieux. Après avoir bien diſtingué ces deux Clafſes, voici préſentement le ſcrupule que j'ai ſur l'origine que *Mr. De la Mare* donne aux Pêches. Celles qui ont la chair ferme, & qui ne quittent pas le Noïau, ne feroient être dans un País trop chaud. Elles ſont fort bien dans la *Gasconne*, & encore mieux en *Italie*. Renvoïons les donc dans le *Levant*; Elles y ſeront dans le Climat qui leur convient: mais pour nos Pêches qui ſouvent, nos Pêches fines & fondantes, qui ſont les délices de nos Tables, elles perdent tout leur mérite dans les País chauds, & on n'y conoît point ce qu'elles valét. C'eſt en *France* qu'elles excellent, en *Touraine*, par exemple, & on les mange auffi très bonnes à *Paris*. Pour détromper ceux qui croient que ces bonnes Pêches demandent beaucoup de chaleur, il n'y a qu'à leur faire remarquer qu'on en mange d'excellentes dans la *Hollande* même.

Permettez moi, *Monſieur*, une petite digreſſion ſur cette ſingularité, après quoi nous reprendrons nôtre raifonnement. On demande comment il ſe peut faire qu'un País froid & humide comme la *Hollande*, & qui par cette

rai-

raison donne des *Poires* & des *Pommes* de peu de goût, peut si bien faire meurir les *Pêches*, qui veulent beaucoup plus de chaleur ? Je crois qu'on en peut donner cette raison. Le *Terroir* de la *Hollande* est un sable toujours humecté ; & l'on fait que la *Pêche* demande une terre légère. Le Père RAPIN, dans son excellent *Poëme sur les Jardins*, me fournit un Vers qui expliquera fort bien la chose.

Perficam arena juvat, si parquat humos arenam. *

Voilà encore de la Poësie Latine, mais je sai combien vous l'aimés, quand elle est au bon coin. A ce sable si bien arrosé, joignés le soufre qui abonde dans le Pais ; témoin leurs *Tourbes*, qui en sont toutes pétries ; & les Philosophes conviennent que le soufre contribué beaucoup à perfectioner le goût de la *Pêche*. Mais quelle que soit la cause de la bonté des *Pêches* de *Hollande*, le fait seul nous suffit. En suposant donc comme on ne peut pas le nier, que les *Pêches* fondantes réussissent beaucoup mieux dans nos Pais tempérés que dans les Climats chauds de l'*Asie*, il semble que nous ne devons pas les regarder comme originaires du Levant. Le Climat le plus propre à une espèce de Fruit, devrait être censé son Pais natal. Voilà la difficulté que l'on peut faire à Mr. De la Mare.

Voies, Monsieur, si l'on peut donner une

O

BON

* De Hortis. Lib. 4.

bonne Réponse à cette objection. En attendant que nous aions la vôtre, en voici une que je vai hasarder. On veut que le Créateur ait d'abord placé chaque Fruit dans le Pais qui lui convient le mieux. Cette Règle paroît fort sage, cependant il y auroit eu de l'inconvénient à s'y assujettir. C'est ce qu'il est aisé de faire sentir à l'égard de ces excellentes *Pêches* qui réussissent si bien dans quelques Provinces de *France*. Il se devoit passer plusieurs Siècles avant que les *Gaules* fussent habitées. Dans cet intervalle, les Forêts gagnèrent presque par tout. Vous savez *Monsieur*, que les *Pêchers*, & la plûpart des Fruits à Noiau, ne sauroient venir au milieu des Bois. Ils ne sauroient souffrir d'être étouffés par d'autres Arbres. Voiés donc ce qui seroit arrivé si le Créateur eut d'abord placé la *Mignone*, & l'*Admirable* dans la *Touraine*. C'auroit été perdre nos Fruits les plus précieux. Une sagesse supérieure a donc suivi un plan beaucoup mieux entendu : c'est de planter d'abord les Fruits dans les Cantons de la Terre qui devoient être habités les premiers, afin sur tout que les Hommes prissent quelques soin de ceux qui en auroient besoin. Par cette raison nos *Pêches fondantes* furent placées dans l'*Orient* quoi que ce Climat ne leur fut pas le plus favorable. De là elles sont parvenues successivement dans notre Occident, jusqu'à ce qu'elles aient trou-

vé le Pais le plus propre à leur donner toute leur perfection.

Il n'est pas fort difficile de défendre le sentiment de Mr. *De la Mare* sur l'origine des Fruits à Noiau. Mais il ne s'en tient pas là. Il étend son Système jusqu'aux Fruits à pepin, & il les fait venir de l'*Orient*, comme tous les autres. Or les *Poires* & les *Pommes* sont beaucoup mieux dans leur élément dans les Pais tempérés de notre *Europe*, qu'ils ne seroient dans les Pais Orientaux. Je vous avoüe, *Monsieur*, que je me suis trouvé tout dépaillé quant j'ai lû ce Chapitre de son Livre. Cependant il suit la marche ordinaire, qui est de faire venir les Fruits à pepin de la *Terre Sainte* dans la *Grèce*, après cela en *Italie*, & enfin dans les autres endroits plus tempérés de l'*Europe*. Il pose en fait qu'avant l'arrivée des *Romains* dans les *Gaules*, on n'y connoissoit n'y les *Poires* n'y les *Pommes*, quoi que ce, soit peut-être le Pais de toute l'*Europe* ou ces Fruits réussissent le mieux.

Il est vrai que nous venons de remarquer que le Créateur peut avoir eu des raisons très sages pour ne pas placer dès le commencement, les Fruits dans les Pais qui leur étoient les plus propres. Mais il semble que ce n'étoit pas ici le cas de faire une exception à la Règle. La crainte que nous avons eüe pour nos *Pêches* fines, qu'elles n'eussent péri, si on les avoit placées ori-

ginairement dans des Cantons trop éloignés des Pais habités, ne seroit pas si bien fondée à l'égard des Fruits à pepin. Les *Poiriers* & les *Pommiers* se tirent assez bien d'affaire au milieu des Forêts. On fait que plusieurs *Poires*, qui figurent aujourd'hui fort bien dans nos *Jardins*, ont été trouvées dans les Bois. La *Poire de Leschasserie* & l'*Ambrette* sont de ce nombre. Cette dernière nous marque encore son origine sauvage par ses épines. Quelques espèces de *Pommes* ont aussi été tirées des Forêts, où elles se sont conservées plusieurs Siècles.

Cependant quoi qu'à la rigueur plusieurs sortes de Fruits à pepin eussent pû se conserver dans des Pais couverts de Bois, tels qu'étoient anciennement les *Gaules*, on peut dire qu'il étoit digne de la sagesse de DIEU de les placer plus sûrement, c'est-à-dire plus à portée des Hommes, afin qu'ils y pussent donner quelque attention.

Pour débrouiller quel est le lieu natal des Fruits à pepin, il faut voir si nous ne trouverons point quelques lumières là dessus dans les anciens Auteurs. Commençons par les *Poires*. Les Grecs nous aprennent qu'ils avoient beaucoup de *Poires* dans leur Pais, sur tout dans le *Péloponèse*, & que dans leur langue la *Poire* s'appelle le *Fruit du Péloponèse*. Théophraste parle fréquemment des *Poires* dans son *Histoire des Plantes*, & en parle comme d'un Fruit fort estimé,

Venons aux Auteurs Latins qui nous diront peut-être quelque chose de plus. *Plin* nous apprend que les *Romains* avoient des *Poires* qu'ils avoient tirées de *Grèce*, d'autres d'*Alexandrie*, d'autres de *Sirie*, & qu'elles avoient conservé le nom de leur Pais. *Virgile* parle aussi de cette dernière dans ses *Georgiques*.

. Nec furculus idem
Crustumis, Siris que Pyris, gravibus que Volemis. *

Martial & *Juvenal* parlent encore de cette *Poire* Orientale apelée *Sirienne*. Cette sorte de *Poires* fut d'abord transplantée à *Tarente*, ce qui les fit aussi appeller *Tarentines*. Le P^{ere} de la Rue dans son Commentaire sur *Virgile* dit que cette *Poire* de *Sirie* pourroit bien être nôtre *Bergamote*, & la conjecture est vraisemblable. Nos P^{eres}, quand ils lui donnèrent ce nom, la faisoient aussi aparemment planter à *Bergame*, mais ils se trompoient sur l'origine de ce nom, comme nous le verrons bientôt. Malgré le préjugé que nous avons, que les *Poires* ne doivent pas bien faire en *Orient*, la *Bergamote* y reussit très bien. On imprima à *Paris* en 1730. la *Rélation des Voyages d'un Jésuite Missionnaire*. Voici ce qu'il dit de ce Fruit.

„ Les *Poires* de *Bergamote*, dit-il, sont délicieuses en *Arménie*. Le fruit est vert, rond, plein

* Georg. Lib. II. v. 88.

„ de suc , & fond à la bouche. Ce n'est pas
 „ de *Bergame* en *Italie* , que cette *Poire* a tiré
 „ son nom. Elle s'appelle *Bergamote* par cor-
 „ ruption de deux mots *Turcs*. *Reg* qui signifie
 „ *Prince* , & *Arnoud* qui veut dire *Poire* ; & *Bè-*
 „ *gamoud* , & non pas *Bergamote* signifie *Poire*
 „ de *Prince* , ou la *Princesse des Poires*.

J'avois déjà vû la même Etimologie dans le
Perroniana. Ce témoignage du Missionnaire
 semble nous conduire à prononcer que la *Ber-*
gamote doit être la *Poire de Sirie* des anciens
 Romains. Cependant il faut avouer que *Pli-*
ne donne à cette *Poire Sirienne* , une couleur
 bafanée , * qui ne convient pas trop à nôtre
Bergamote , & qui nous désoriente un peu.

Une Remarque à faire en passant , c'est qu'il
 est assés difficile de reconnoître les *Poires* dont
 les Anciens font mention. J'ai admiré plus
 d'une fois la hardiesse de *Dalechamp* , dans son
 Commentaire sur *Pline*. De plus de vingt
Poires que ce célèbre Naturaliste avoit nom-
 mées , nôtre Médecin n'hésite sur aucune &
 nous dit sans balancer , comment nous les
 apellons aujourd'hui. Cependant il n'y en a
 que deux ou trois d'assés bien désignées pour
 les pouvoir reconnoître. On ne sauroit , par
 exemple , se méprendre aux *Poires* que *Pline*
 appelle *Superbes*. C'est visiblement nôtre *petite*
Muscadelle , puis qu'il dit qu'elle vient la pré-
 mié-

* *Pline* , Hist. natur. Livre XV. Ch. 15.

mière , & qu'elle est fort petite. Les *Poires* couleur de lait , qu'il apelle *Lactea* , doivent aussi être nos *Blanquettes*. Mais la mieux caractérisée de toutes, est la *Poire de Livre* , & par son poids , & par son nom. Il dit qu'il y a des *Poires* apellées *Libralia* , ou de *Livre* , à cause de leur poids. * En voici encore une espèce dont *Dalechamp* n'a pas parlé , & que je trouve dépeinte d'une manière à la pouvoir reconnoître. Ce sont les *Volema* de *Virgile* : *gravibusque Volemis*. Le P. *De la Rue* dit que c'est la *Poire de Bonchrétien*. Il paroît qu'il a voulu dire le *Bonchrétien d'hiver* , c'est ce que l'on entend par le *Bonchrétien* tout court. Mais il vaut beaucoup mieux l'entendre de celui d'Été. *Pline* nous conduit à cela. *Præterea dixit Volema Virgilius à Catone sumpta, qui & sementina, & Mustea nominat. Caton, qui a parlé le premier de cette Poire, dit qu'on la mange dans le tems de la Fête des Semailles, & qu'elle a l'Eau fort sucrée. Ajoutés y encore ce que dit Virgile que c'est une fort grosse Poire, & vos conjectures tomberont naturellement sur le Bon-Chrétien d'Été. Après ces trois ou quatre Poires, j'avoüe que je n'en reconnois plus aucune de celles des Anciens. Mais revenons à celles qui peuvent avoir une origine Orientale.*

J'en trouvai encore une l'autre jour, en

O 4

par-

* *Ibid.* Ch. II.

parcourant l'*Histoire des Plantes de Bauhin* *. Il s'agit d'une Poire affés obscure aujourd'hui, mais qui ne laissera pas de prouver nôtre Thèse. On l'appelle la *Poire de Forêt*. Elle nous a été apportée de l'Île de *Rhodes*. Un Gentilhomme François, Chevalier de *Saint Jean de Jérusalem*, qui avoit des Terres en *Forêt*, prit cette espèce avec lui, à son retour des Croisades. Nos Pères la tirèrent en suite de cette Province, & lui en donnèrent le nom. *Dalechamp*, comme s'il avoit eu quelque révélation là dessus, nous assure que c'est la Poire que les Romains appelloient *Pyra Tiberiana*, parce que c'étoit la Poire favorite de *Tibère*. S'il a rencontré juste, cela ne fait pas beaucoup d'honneur au goût de cet Empereur. Nos Pères, qui la multiplioient, n'étoient pas non plus encore connoisseurs en matière de fruits. Leurs Enfans, plus délicats qu'eux, ne la mettent plus en ligne de compte parmi ce qu'on peut avoir gagné aux Croisades.

Les *Coins* tiennent le milieu entre les *Poires* & les *Pommes*. Il y a des *Poires-Coins*, & des *Pommes-Coins*. Les Grecs tirèrent ce fruit de *Cidon*, Ville de l'Île de *Crète*, & l'*Italie* l'a ensuite tiré de la Grèce. Au reste quand les Grecs ou les Romains ont trouvé des Fruits dans quelqu'une de ces Îles, cela ne veut pas dire que ce soit là le véritable lieu de leur origine. Ces deux Nations tiroient rarement les Fruits de la

* Bauhin, *Histor. Plantar.* Tom. I. pag. 38.

la première main, comme on en a déjà averti. Il y a beaucoup d'apparence que la véritable Patrie de ces Fruits est plus avant du côté d'*Asie*. Il n'y a guère de productions originaires de quelque Ile. Les Fruits sur tout y ont presque toujours été apportés d'ailleurs. Je croirois donc que les Fruits trouvés & à *Rhodes* & en *Candie*, y avoient été transportés par les *Phéniciens*, qui fréquentoient beaucoup les Iles de la Méditerranée, & que l'on fait qui y ont fait plusieurs établissemens.

Le *Coin* demande beaucoup de chaleur pour perdre l'acreté qu'il a dans nos Pais septentrionaux. Nous reconnoissons donc aisément que nous le devons aux Pais chauds de l'*Orient*. Mais les *Pommes* sont d'une toute autre nature, & n'en déplaise à Mr. *De la Mare*, nous voudrions bien les revendiquer sur le *Levant*. Cependant les noms anciens qu'elles avoient nous *déboutent* de nos prétentions. Les *Romains* avoient des *Pommes Sidoniennes*, des *Epirotiques*, des *Assiriennes* &c. Ces noms-là ne sentent point l'origine *Normande*. On croit même que la *Calvile*, qui tire son nom d'un Village de *Normandie*, est précisément l'*Epirotique* des *Romains*. Ils nous l'ont décrite rouge comme du sang, & un peu acide, ce qui convient très bien à la *Calvile*. On prétend que les *Romains*, après la Conquête des *Gauls*, y introduisirent le plant des *Pommiers*, qui étoit absolument

inconnu aux *Gaulois*, & comme ce Climat est beaucoup plus propre à ce Fruit que ne l'est l'*Italie*, les Pommiers y sont devenus si communs qu'on est tenté de croire qu'ils y ont toujours été.

Les Fruits que les Anciens comprenoient sous le nom de *Gland*, ont suivi la même route que les autres. Les *Chataignes*, les *Noix* les *Amandes*, les *Noisettes* nous sont venues du côté du Levant. Les *Chataignes* ont commencé d'être connues à *Sardes*, Capitale de la *Lidie*. Les *Grecs* les tirèrent de là, & les apelloient *Glands Sardiens*. On croit que le nom de *Chataigne* vient d'une Ville de la *Phocide*, qui avoit un nom aprochant, & dont le terroir étoit peuplé de Chataigniers.

La *Noix*, que les *Latins* apelloient le *Gland de Jupiter* * vint aussi par la grande route, je veux dire de l'*Orient* en *Grèce*, & de *Grèce* en *Italie*. De là ce Fruit s'est répandu dans tout le reste de l'*Europe*.

Les *Noisettes* ont été tirées du *Pont*, Province de l'*Asie mineure*. Mr. de la *Mare* veut que les *Romains* nous les aient apportées dans les *Gaules*.

Mais je voudrois entendre par là quelque belle espèce, telles que ces grosses *Noisettes* rondes, que nous apellons de *Portugal*. Pour les petites *Noisettes* un peu alongées, nos Bois

en

* Juglans, vient de Jovis Glans.

en produisent d'eux mêmes une si grande quantité, qu'on ne peut pas raisonnablement les faire venir d'ailleurs.

Pour les *Amandes*, il y a aparence qu'elles viennent d'*Asie*. Je ne me fierois pourtant pas trop à la preuve qu'en donne nôtre Auteur du *Traité de la Police*. Pour faire voir qu'il y en a dans la Terre sainte, dès les tems les plus réculés, il cite les présens que *Jacob* fit à celui qui commandoit en *Egypte*. Il lui envoya entr'autres choses des *Amandes*, dit l'Historien sacré *. Mais *Bochart*, Juge fort compétent sur ces matières, veut que ce soient des *Pistaches*. Les *Amandiers* aiant été aportés en *Grèce*, les premiers furent plantés dans une des Iles de l'*Archipel*, apellée *Thasos*. Aussi les *Grecs* nommèrent ce Fruit, *Noix Thasiennes*.

Vous voies par là, *Monsieur*, que si l'*Asie* nous redemande ses Fruits, nous voila absolument réduits au *Gland*, comme les premiers *Grecs*, & au *Gland* proprement dit, je veux dire au Fruit du *Chêne*.

J'ai crû que ce Morceau du *Traité* de Mr. *De la Mare* vous feroit plaisir, n'aïant pas eu la comodité de lire le Livre même. On doit savoir gré à cet Auteur de ses *Recherches* sur les Fruits, & sur tout de la conséquence qu'il a sû en tirer en faveur de la Religion. Les *Philosophes* nous aprenent à interroger la na-

tu-

* Genes. LXIII. 11.

ture, & c'est par là que l'on devient un Philicien habile. *Job* nous exhorte aussi à l'interroger pour nous convaincre de l'existence de Dieu. *Parlés à la Terre*, dit-il, & elle vous instruira. *Interrogés les Animaux*, & ils vous enseigneront &c. * *Mr. De la Mare* veut que nous interroguions aussi nos Arbres fruitiers. Cet *Interrogatoire* roule sur cette Question: *D'où êtes vous? D'où venés vous?* Voilà qui est fort simple. A cette demande, les *Prunes* répondront qu'elles viennent de *Sirie*, & que plusieurs d'entr'elles portent encore le nom de *Damas* leur ancienne Patrie. L'*Abri-cot* répondra qu'il vient d'*Arménie*, & qu'en Latin il s'appelle l'*Arménien*. La *Calvile* vous dira qu'elle est venue d'*Epire*, & qu'elle en a de même retenu le nom dans la Langue Latine. Pour la *Bergamote*, vous connoîtrés, à son langage *Turc*, qu'elle est aussi *Levantine*. En un mot ils vous diront tous qu'ils viennent des Contrées où *MOYSE* a placé les premiers Hommes après la Création, & ils déposeront unanimement en faveur de l'Histoire Sainte. Il est satisfaisant pour un Curieux qui fait un peu réfléchir, de voir naître de nouvelles preuves de sa créance, au

mi-

* *Job. XII. 7.*

SEPTEMBRE 1738. 207

milieu de ses Plantations. En mon particulier, j'ai plus d'obligation à celui qui m'a fourni cet Argument, que s'il m'avoit envoieé quelque excellente espèce de Fruit, que je ne connoitrois pas encore. Cependant afin de ne me pas trop prévenir, j'attendrai à prononcer sur la valeur de cette preuve, jusqu'à ce que vous m'en aiés dit vôtre sentiment.
Je suis

MONSIEUR

Genève ce 1^{er}. Septem^r.
bre 1738.

Vôtre &c.
B. B.



DIS



DISCOURS

„ Da spatium vitæ , multos da Jupiter annos ,
 „ Hoc recto vultu , solum hoc & pallidus optas .
 „ Sed quam continuus , & quantis longa Seneſtus ,
 „ Plena malis ?

JUVENAL Sat. X. v. 188.

O Jupiter accordez moi une longue vie, un grand nombre d'Années. C'est là vôtre unique prière au pié de l'Autel, & vous palissez dans la crainte de ne pas l'obtenir. Mais hélas à combien de maux une longue vieillesse n'est-elle pas exposée.

L'espérance, les souhaits, les vœux & la crainte me semblent être les pivots sur lesquels roule toute la vie humaine. Nôtre Esprit n'est jamais content; l'espérance le conduit toujours en avant; nul souvenir des grâces & des biens passés; inquiet de l'avenir, il ne jouit de rien. Ce que je dis ne s'adresse point à la Jeunesse, qui ne s'intéresse que pour les plaisirs présents, n'étant pas encore capable de réflexion; mais à ceux d'un âge plus avancé qui malheureusement ont leur cœur enraciné dans les plaisirs de ce Monde, & ne songent pas mêmes à en sortir. Ce sont ces Gens qui vont aux piés des Autels demander
 une

une longue vie & qui palissent dans la crainte de ne pas obtenir.

Il n'y a point d'âge où nous soions plus en spectacle au Public, que celui où nous entrons dans la Vieillesse. Chacun a l'œil sur nos actions & dit : Cet Homme vit comme s'il étoit encore jeune ; quand aura-t-il du bon sens ? quand se servira-t-il de sa Raison ? Voyez cette Femme, elle est au dessus de cinquante ans, & veut paroître jeune ? Son teint, ses yeux, toute sa figure lui annoncent qu'il est tems de battre en retraite pour éviter le ridicule. J'avoue que cette entreprise est dure pour celles qui se flatent d'agrémens pour faire figure dans le Monde, & qu'elles doivent faire de grands efforts avant que de se déterminer ; mais n'est-t-il pas plus glorieux de le quitter avant qu'il nous quite ? Cette résistance ne me surprend pas ; le Sexe à naturellement plus de foiblesse, & mérite quelque indulgence. Mais n'est-il pas honteux, à un Homme de soixante-ans, de croûpir sous l'esclavage de ses passions ? Elles ne sont plus si violentes qu'on ne puisse les surmonter, si on l'entreprend ; elles ont plus de volonté que de force. Quand donc voudra-t-il être Homme, & ne respirer que ce qui est honête, bon & utile à la Société ?

Cette entrée dans la Vieillesse est le pas le plus Critique de l'Homme. Le souvenir de
ses

ses beaux jours l'occupe tout entier. Toute son attention s'applique à trouver des moyens d'être toujours jeune ou du moins de le paroître. Il auroit honte de passer pour sage. Son Esprit rempli des Maximes du Monde, par fois ataqué par la Raison, est baloté tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, & ne fait à quoi se déterminer; enfin le monde a le dessus. Ha! dira-t il, abandonner les plaisirs, les Sociétés qui font tout l'agrément de la vie. Non! il en faut jouir pendant que nous pouvons. Paroles ordinaires & bien usées, & qui se diront jusques à la fin des Siècles.

On ne disconvient pas que la Société entre les Hommes, ne soit ce qu'il y a de plus agréable dans la vie, il ne s'agit que de distinguer entre Société & Societé. Si la Conversation s'y passoit à réfléchir sur les bonnes mœurs, à examiner ce qui peut nous rendre véritablement heureux, à chercher des plaisirs, qui ne puissent, ni nous faire tort, ni à nôtre Prochain; à ne point vouloir briller aux dépens de nos égaux, & à ne point ambitionner de supériorité; enfin que le but principal fût l'examen de ce qui seroit le meilleur pour nous conduire au chemin de la Vertu; en ce cas la Societé fera la douceur & l'agrément de la vie. Mais si telle Societé existe, il y en a par contre un grand nombre, ou si on n'est pas occupé par le jeu, ce qui est le plus ordinaire, tout le tems

se

se passe à la critique de son Prochain , à la médisance & à des puérités que l'on ne souffriroit pas à des jeunes Gens, ou si quelqu'un s'avise de raisonner, il est tourné en ridicule. Vous nous ennuiez, lui dira-t-on, vous troublez nos plaisirs. Si par hazard il s'y trouve quelques Personnes sages & polies, elles se contenteront de se taire. Nous pouvons dire à la honte du Genre humain, que soit Homme, soit Femme, on ne se croit jamais vieux; leurs actions nous en répondent: Jeux, modes en habit & en bonne Table, galanterie, enfin tous les plaisirs de la jeunesse leur sont communs. Si tous ces plaisirs sont de mauvaise augure chez des jeunes Gens, on peut cependant espérer qu'ils se corrigeront, mais il n'en est pas de même des Personnes d'un âge avancé; le mal a pris une trop profonde racine, la cure en est difficile, ce sont ces Hommes, ces Femmes, enyvres des plaisirs de ce Monde, qui courent aux piés de ces Autels demander une longue vie, qu'ils ne sauroient obtenir sans être acablés des maux enchainés à la vieillesse, & qui sont tout disposés à faire ce vœu honteux de *Mecenas* au raport de *Senèque*.

„ Debilem facito manu,

„ Debilem pede, coxa:

„ Tuber adstrue gibberum,

„ Lubricos quare dentes;

„ Vita superest, bene est.

„ Hanc mihi vel acutam,

„ Si das sustineo crucem.

Epist. C. I.

P

Q

Que je sois débile des piés, des mains, tortu ; bossu, les dents tremblantes, si vous m'acablez de tous ces maux, je les souffrirai, moïennant que je vive. De spatium vitæ.

SENEQUE traite ce vœu de très hon-
teux, il a raison ; mais j'ose dire qu'il a bien
manqué de prudence de l'avoir transmis à la
postérité. Il n'ignoroit pas que les actions
& les paroles des Grands Hommes servent
d'exemple au Genre humain. Y a-t-il un
Homme dans l'Antiquité dont la mémoire
soit plus présente aux Sayans que celle de
Mecenas ? Ils l'ont presque déifié ; ils hono-
rent de cet illustre Nom tous ceux qui sont Pro-
tecteurs des Belles Lettres & qui aident de leurs
biens, à les faire fleurir ; ce sont tout autant
de Mecenas. Cependant ce *Mecenas* a fait un vœu
très indigne. L'amour de la vie étoit chez lui
ce grain de folie qui acompagne les grands
Génies. *Nullum magnum ingenium sine mixtu-
ra dementiæ.*

* Belle *Lycinie* ! Maitresse de *Mecenas*, HORACE
nous fait un portrait de vôtre beauté qui
nous persuade aisément que vous aviez un peu
dérangé la cervelle de ce grand Homme.

La vieillesse est la décadence de nôtre vie,
nous décroissons à vûe d'œil, nos forces dimi-
nuent chaque jour, nôtre Esprit s'afoiblit, nô-
tre visage se rend hideux, & peu à peu nous sen-
tons

tons que nos piés nous manquent. Je ne considère pas cet état comme insupportable, quand on a de la santé; mais où est celui qui se la peut promettre. Ne voit-on pas ordinairement que la vieillesse est accompagnée d'un grand nombre de maladies; goute, gravelle, rhumatisme, paralysie, tremblement de tête, de mains, & tant d'autres dont l'énumération ne peut qu'être désagréable, il suffit de dire qu'elles ne peuvent être ignorées, puis que tous les jours nos oreilles sont batues de ces maladies qui acablent le Genre-Humain. Enfin nous perdons le goût & ce n'est plus que par nécessité que nous bûvons & mangeons, pour la conservation de nôtre vie.

La surdité est une autre incommodité dont rarement la vieillesse est exemte. Elle nous prive de la Société des Hommes. Elle nous concentre en nous mêmes, nous réduit à la lecture & à nos seule réflexions, si nous sommes assez raisonnables, pour ne pas vouloir être à charge à nos Amis.

Le manque de mémoire n'est pas moins ordinaire, on oublie le nom de ses Amis, & souvent celui de ses Parens. J'ai passé légèrement tous ces maux du Corps, ceux de nôtre Esprit ne sont pas moindres. Supposé même que nous jouissions d'une parfaite santé dans une vieillesse avancée, que de chagrins n'avons nous pas à effuier ! JUVENAL nous en fait une peinture bien naturelle.

- „ Ut vigeant sensus animi , ducenda tamen sunt
 „ Funera gnatorum , rogos aspiciendus amata
 „ Conjugis & fratris , plenaque sororibus urtrae ;
 „ Hæc data pœna diu viventibus ; ut renovata
 „ Semper clade domus multis in luctibus, inque
 „ Perpetuo mœrore & nigra veste senescant.

Sat. X. v. 240. & 5.

Quand on conserveroit, dit-il, la vigueur des sens & la force de l'Esprit, il faut être témoin de la mort de vos Enfans, de celle d'une Femme que vous aimez, de celle de vos Frères & de vos Sœurs; quelle douleur! Le supplice naturel de ceux qui vivent long tems est de voir renouvellement continuellement leur deuil; ainsi toute leur vie se passe dans la tristesse & dans les pleurs.

Combien d'autres maux se présentent à mon imagination dans une longue vie? Proccès, perte des Biens qui nous sont nécessaires, inimitiés, médifances, calomnies, rapines & bien d'autres. Qui est celui qui dans la corruption du siècle, sera assez heureux, pour n'en être pas acablé? Voiez ce que nous dit le même Auteur, du vieux Nestor d'Homere *.

Oro parumper,

- „ Attendas quantum de legibus ipse queratur,
 „ Fatorum & nimio de stamine, cum videt acris:
 „ Antilochi barbam ardentem: nam querit ab omni,
 „ Quisquis adest focio, cur hæc in tempora duret,
 „ Quod facinus dignum tam longo admiserit ævo.

* Ibidem v. 250. & 5.

Je vous prie d'attendre un moment, dit-il, & d'écouter comme Nestor se plaint des Loix du Destin & de sa longue vie, quand il voit son cher fils Antiloque brûler sur le bucher. Il demande à tous ses Amis présents pourquoi il est encore en vie, & quel grand péché il a fait pour éssuier les maux d'une si longue vieillesse. Ce qu'il nous dit encore de Priam, n'est pas moins remarquable.

„ Longa dies igitur quid contulit? omnia vidit,
 „ Everta, & flammis Asiam, ferroque cadentem,
 Ibidem v. 266.

A quoi lui a servi une longue vie? A voir la chute de son Trône, ses Palais renversés & l'Asie détruite par le fer & la flamme.

On me dira peut-être, ces Exemples sont des Fables de l'Antiquité? Suposez si vous voulez que cela soit, la Morale n'en est pas moins bonne, & se montre tous les jours à nos yeux, si nous voulons y faire attention. Combien de Pères enterrent leurs Enfans, de Frères, leurs Frères, & d'Amis leurs Amis? Combien de Vieillards abandonnés à leur misérable sort? Combien de Gens de tout ordre, qui peuvent se plaindre avec Nestor qu'ils ont trop vécu? Nous n'avons pas besoin, pour voir de tels exemples, de jeter les yeux sur l'Antiquité, le tems ou nous vivons nous en fournit assez, si nous n'en détournons pas notre

vüe. Allez, Mortels, si vous osez, aux piés des Autels demander une longue vie. Il vous conviendrait mieux de demander à Dieu que s'il vous donne de longs jours, il lui plaise de vous donner la force d'en soutenir les Evénements.

Enfin suposons qu'il nous soit permis de demander au Ciel une longue vie ? Faisons nous ce que nous devons pour l'obtenir. *Perse* nous le dira.

„ Poscis opem nervis, corpusque fidele Senectæ
 „ Esto, age : Sed grandes patinæ, tucetaque crassa
 „ Annuere his superos vetuere, Jovemque morantur.

Vous demandez aux Dieux, dit-il une vigoureuse santé, une belle vieillesse. Hé bien ! demandez la leur, j'y consens ; mais ils n'ont garde de vous l'accorder, tant que la bonne chère & les grands repas feront vos délices. C'est là ce qui lie les mains à la Divinité.

On vit aujourd'hui comme on vivoit alors. C'est toujours l'Homme, & son même génie, qui se perpétuera dans les siècles suivans. Ses souhaits les plus ordinaires, ne tendent qu'aux Richesses. Quand il les possède, il croit posséder tout ; cependant elles sont la source de tous nos Maux. Ce sont elles qui produisent la vanité, l'orgueil, l'ambition ; elles nous plongent dans toutes sortes de délices, & nos bonnes Tables attirent chez nous ces infames flatteurs, qui ne marchent

chent qu'à l'odeur d'une bonne Cuisine & ne s'étudient qu'à nous séduire & à corrompre nos mœurs. Homme ! possède si tu peux autant de Richesses que *Cresus*, tu trouveras toujours qu'il te manque quelque chose pour en jouir agréablement. C'est d'être honête Homme.

Riches il me semble que je vous entens murmurer & dire : A quoi me servent les biens que je possède si je ne puis en faire usage pour mes plaisirs ? *Horace* tout Païen qu'il étoit vous l'indiquera.

o

„ Cur eget indignus quisquam te divite ? quare,

„ Templa ruunt antiqua Deùm ? cur improbe caræ,

„ Non aliquid Patriæ tanto émeteris acervo ?

Pourquoi, dit-il, voit on tant de gens dans une indigne pauvreté, lors que vous êtes si riches ? D'où vient que nous voions tomber en ruine tant de vieux Temples ? Enfin malheureux pourquoi ne réservez vous pas une partie de ces grands biens, pour le soulagement de votre Patrie ?

C'est là ce qui interesse véritablement, un Homme vertueux, la charité envers les Pauvres, le soin des Temples, & de ceux qui y sont préposés pour les desservir, & enfin le bien de la Patrie ; c'est ce qui doit occuper toute son attention. En y satisfaisant, il sera un juste Dispensateur de ses Richesses, il leur donnera de l'éclat, & méritera une longue & heureuse vie.

Enfin tant que nous aurons l'Esprit agité de desirs & de crainte, nous ne saurions goûter la moindre douceur dans la vie, ni aucune tranquillité. Dieu fait mieux ce que nous avons de besoin que nous mêmes. Si nous voulons lui demander quelque chose qui lui soit agréable, demandons lui un Cœur droit, rempli de son amour, sincère, genereux, charitable, & pénétré des plus vifs sentimens de la justice & de l'honêteté. Si nos prières partent du Cœur, il nous l'accordera, & alors nous serons en possession des vrais biens, qui peuvent rendre une longue vie heureuse. Je suis &c.

MESSIEURS

Bordeaux. le 1^{er}. Sepbre.
1738.

Votre très humble
Serviteur
DE SYLVIS.





DISSERTATION
 SUR LA
 DIVERSITE' DES RELIGIONS.

J'ai deſſein d'examiner quelles ſont les cauſes de cette étonnante diverſité de Religions, qui a jetté pluſieurs Perſonnes dans l'incertitude, & qui augmente les difficultés de l'examen, & de la recherche de la Vérité. On ſent bien que dans une Pièce comme celle-ci, l'on ne ſauroit former un plan fort étendu, & que l'on doit ſe borner à un ſimple Eſſai.

Les Cauſes les plus générales de la diverſité des Religions ſont ſans doute, l'ignorance, l'atachement que preſque tous les Hommes ont pour les choſes ſenſibles, & l'amour qu'ils ont pour le merveilleux. A ces cauſes générales, il ſ'en eſt joint pluſieurs particulières; le reſpect & l'admiration que l'on ne pût refuſer aux premiers Inventeurs des Arts & des Sciences; la terreur que répandoient des Calamités publiques, dont l'on ignoroit les Cauſes, dans le tems même que l'on en reſſentoit les éfets; des phénomènes qui

qui étoient nouveaux & extraordinaires, & dont on étoit encore bien éloigné de trouver les raisons phisiques; la confusion qui se répandit dans la Langue primitive; les divers sens que l'on atacha ensuite aux mêmes mots; le partage des Hommes en différentes Nations, leurs Passions, & leurs besoins: Toutes ces causes ont produit nécessairement divers Cultes & diverses Cérémonies. Nous allons tâcher de développer ces causes. Le Centre commun de toutes les Religions est l'existence d'une Divinité. Ceux mêmes qui en ont adoré plusieurs, ont cependant reconnu un Dieu suprême, le Pere de tous, & qui avoit un Souverain Empire sur toutes choses.

Dans les commencemens, la Religion étoit très simple, très conforme à la Raison, & à sa première institution. On élevoit en pleine Campagne un Autel de gazon, & l'on offroit à Dieu les fruits de la terre ou les premiers nés des Troupeaux. Le Culte des premiers Hommes se ressentoit de leur innocence & de la simplicité de leurs mœurs. On n'avoit pas encore imaginé de renfermer la Divinité dans des Temples magnifiques; on ne cherchoit pas à expier les Crimes par de nombreux sacrifices, & par des Victimes de grand prix; on ne mettoit pas encore, à la place des Commandemens de DIEU, les méthodes & les traditions des Hommes; Mais à me-

mesure que les Peuples se polirent, ils mirent plus d'extérieur & de dignité dans la Religion. A la place d'un Bocage rustique * où la Divinité étoit adorée, on éleva de somptueux Edifices. A la place de ces Himnes sacrés, dans lesquels l'on célébroit la Bonté & la Puissance de Dieu, l'on n'exprima plus que des vœux dictés par les passions & les préjugés. Il n'y avoit pas jusqu'à la beauté des Statues des Dieux, qui ne les attachassent au Culte de l'Idole qu'ils avoient parée de leurs propres mains.

Il n'est pas surprenant que les Hommes aient conservé quelque tems l'idée d'un Dieu unique, sage & Tout Puissant. Dans les premiers tems il conversoit familièrement avec eux; ils étoient trop près de leur Origine pour méconnoître leur Createur; ses perfections s'étoient manifestées avec trop d'évidence, dans les Oeuvres de la Création, pour ne pas en être frappés. Ce qui m'étonne c'est que les Hommes aient pu oublier si tôt des Idées si pures & si naturelles; rien ne marque peut-être d'avantage le penchant qu'ils ont pour l'Idolatrie, & la force des préjugés.

L'i-

* Le premier Temple de DELPHES fut construit de branches de Laurier apportées de la Vallée de Tempé. A ce Temple détruit en succéda un autre aussi peu solide, puisqu'il ne fut fait que de Cire & de Plumés d'Oiseaux, & qu'il étoit en quelque manière l'ouvrage des Abeilles & des Oiseaux.

L'ignorance fait naître la superstition, l'intérêt la soutient, & le tems la consacre. A mesure que les Hommes s'éloignèrent de leur origine, la superstition fit de nouveaux progrès. Le Soleil qui se lève & qui marche dans les Cieux avec tant d'ordre & de majesté, & qui semble donner le mouvement & la vie à toute la Nature, fut le premier Objet de leur Culte. Ils s'imaginèrent que les Astres qui brillent sur nos Têtes faisoient leur destinée. Ils étoient bien aises de voir leur sort écrit en si beaux caractères & ils implorèrent leur assistance. Leurs besoins leur firent sentir leur dépendance, & ils rendirent hommage à ceux dont les découvertes utiles & importantes, les mirent à couvert des injures de l'air, & rendirent la Vie plus commode & plus agréable. Un Vent impétueux renversoit-il leurs Cabanes, la Grêle déchiroit-elle les fruits de la terre? C'étoient des Divinités irritées qu'il falloit apaiser; il n'y eut pas jusqu'à leurs Passions dont ils ne se fissent des Dieux. Les Hommes foibles & aveuglés par leurs Préjugés adorèrent l'ouvrage de leurs propres mains. Il fut alors plus aisé de faire un Dieu que de faire un Homme.

Au milieu des Ténèbres qui couvroient la face de la terre, quelques rayons de lumière éclairèrent un petit nombre de Philosophes, qui cherchoient sincèrement la Vérité.

Il

Ils découvrirent dans les choses naturelles une image sensible de la Divinité; ils trouvèrent aussi dans l'étude qu'ils firent de leur propre Conscience; quelques unes de ces Règles primitives & invariables que Dieu y avoit gravées. Mais ces foibles lueurs ne furent pas capables de dissiper les ombres & l'obscurité que l'Erreur avoit jetté, sur la véritable Religion: Elle avoit été trop défigurée par une fausse tradition & par l'ignorance, pour paroître dans un éclat digne d'elle; elle étoit ensevelie sous un tas de Cérémonies superstitieuses & ridicule. Pour la relever de dessous ces Ruines, il faloit un Prophète envoyé du Ciel; un si grand bien n'étoit pas l'ouvrage des Hommes.

Nous avons indiqué comme une des Causes générales de la diversité des Religions, l'attachement que presque tous les Hommes ont pour les choses matérielles & sensibles, & l'on ne sauroit se déguiser cette Vérité. L'une des plus fortes preuves que l'on en puisse donner, c'est le penchant, qu'ils ont eu de très bonne heure à représenter la Divinité sous une forme corporelle & visible. Il leur faloit des Dieux qu'ils pussent faire marcher devant eux, & dont ils pussent disposer. Chacun les représentoit à sa manière; les préjugés & les passions décidoient également & de la figure de la Divinité, & du Culte que l'on lui rendoit.

doit. Les *Egyptiens*, qui aimoient les Tipes & les Simboles, se plaisoient à considerer leurs Dieux sous la figure des Animaux les plus vils * & des Plantes les plus méprisables. Les *Grecs* & les *Romains*, qui ne connoissoient rien de plus beau & de plus précieux que l'Or & l'Argent, composoient presque toutes leurs statues de ces métaux; ils enrichissoient leurs Idoles des dépouilles de leurs Ennemis, & les paroient des plus riches Ornaments. Enfin l'intelligence des Hommes étoit trop bornée pour s'élever jusqu'à un Etre purement spirituel, & qui n'exige d'eux qu'un Culte pur & sincère.

L'attachement prodigieux que les Hommes ont pour les choses matérielles les engagea à donner aux Dieux une forme humaine. Ils leur prêtèrent leurs préjugés & leurs vices. Au lieu de s'élever jusques à la Divinité, ils l'abaissèrent jusques à eux. Quand une fois on a manqué la bonne route, on marche au hazard, plus on avance & plus on s'égare. Il n'est donc pas surprenant que les Hommes, aiant presque perdu la véritable idée de la Divinité,

* L'Animal mille fois a vû l'Homme hipocondre,
Adorer le Métal que lui même il fit fondre :
Il a vû mille fois les timides Mortels ,
Trembler au pied d'un Singe assis sur leurs Autels ;
Et Sur les bords du Nil ses Peuples imbéciles ,
L'Encensoir à la main, chercher les Crocodiles.

té, se firent des Dieux conformes à leurs préjugés. Comme ils ne connoissoient rien de plus grand, dit Mr. DE FONTENELLE, que la force & la puissance, ils crurent que pourvû qu'ils se représentassent des Dieux puissans, ils pouvoient se les représenter cruels, bizarres, injustes & ignorans. Ils ont peint leurs Dieux d'après eux mêmes; il n'y a qu'à lire *Homère* & les anciens Poètes, pour en être persuadés. Quelqu'un a dit à ce sujet, que si les *Lions* avoient parmi eux des Peintres, ils peindroient leurs Dieux sous la figure d'un Lion.

Les Hommes commencent ils à avoir quelque idée de la sagesse & de la justice, les Dieux y gagnent; ils commencent à être sages & justes, & le seront toujours de plus en plus, à mesure que ces idées se perfectionnent. Il n'est pas trop étonnant que les Hommes aient représenté leurs Dieux sous une forme matérielle & d'après eux mêmes. On ne peut représenter que ce que l'on connoit. Nôtre Corps, est ce qui nous frappe d'avantage, & ce que nous connoissons le mieux; nous ne connoissons les Esprits & l'Être tout parfait, que par le sentiment intérieur, ou par une suite de raisonnemens assez difficiles, & qui demandent beaucoup d'attention. Il est plus aisé de conclure que tout est matière, & de bâtir l'Edifice sur ce Système.

Nous

Nous avons ajouté que le goût que les Hommes ont pour le merveilleux est une des causes générales de la diversité des Religions. Dans les premiers tems la bonne Philosophie étoit parfaitement ignorée, on n'avoit pas encore trouvé que le Tonnerre n'étoit qu'un composé d'exhalaisons sulphureuses; il étoit plus facile de s'imaginer que *Vulcain* forgeoit la foudre, & que *Jupiter* la lançoit. Y a-t-il une Eclipse de Lune? C'est que *Diane* qui étoit représentée sous cette figure, se dérobo des Cieux pour rendre visite à *Endymion*. Paroit-il de nouveaux phénomènes? Ne croies pas que les Hommes s'appliquent à méditer sur leurs causes, & à en chercher les raisons naturelles; le problème est décidé par une Fable, & cette Fable est souvent l'occasion d'un nouveau Culte. Les Philosophes eux mêmes gardoient le silence & n'osoient se déclarer; l'erreur étoit trop générale & trop invétérée pour la dissiper; son Règne étoit trop bien établi, pour que l'on osa lui disputer l'Empire qu'elle avoit usurpé. Il en couta cher à *Socrate* pour avoir eu le courage d'annoncer la Vérité & de faire la guerre au Mensonge. Aussi le parti de l'erreur se grossissoit il tous les jours, de ceux mêmes qui l'avoient reconnue; tout défabusés qu'ils étoient, ils tenoient le même langage que ceux qui étoient encore trempés, & ils devenoient eux mêmes une

nou-

Nouvelle autorité pour en abuser d'autres

A présent que nous sâvons que cet Univers est mû & règle par un petit nombre de ressorts & de Loix immuables, & que ce vâlté & merveilleux spectacle se soutient & se conserve, par l'ordre admirable dans lequel Dieu à place chaque Corps, ce qui en établit la dépendance & l'harmonie; nous sommes surpris comment les Paiens ont pû ignorer une vérité qui nous paroît si sensible; mais les Hommes tatonnent long tems avant que de trouver la bonne route; l'on ne parvient au but qu'après bien des fausses démarches:

Nous avons déjà dit un mot du respect & de la vénération que les premiers Hommes eurent pour les Inventeurs des Arts & des Sciences, ils ne purent refuser leur admiration à leurs talens & à leurs découvertes, & de l'estime de l'Ouvrage, ils passèrent à celle de l'Ouvrier. Plusieurs Savans prétendent que *Joëph* fut adoré en *Egypte* sous divers noms. Effectivement les actions que la Fable attribue à ces Divinités ont beaucoup de rapport avec celles que l'Historien sacré attribue à *Joseph*. Les Hommes s'aiment beaucoup eux mêmes, ils ont une pente naturelle à multiplier les Eux qui peuvent leur faire du bien, & comme il n'y a point d'Etre qui puisse leur en faire d'avantage que Dieu; ils l'ont multiplié en mille manières: tous cent

en qui ils ont remarqué un Génie supérieur , tous ceux qui les ont retiré de l'état d'ignorance où ils étoient plongé , tous ceux qui ont établi parmi eux des Loix justes & qui ont mis l'innocence & la foiblesse à couvert de la force & de l'oppression , ont mérité par là leurs hommages : Leur reconnoissance a érigé en Divinités les Fondateurs des Empires & des Républiques & les Bienfaiteurs du Genre humain. Rien n'a peut être plus contribué à multiplier les Religions que l'abus qu'on a fait de la tradition. Les Hommes au milieu des Ténèbres qui les environnoient conservèrent encore quelques étincelles de la véritable Religion , ce qui en montre la Divinité. On ne sauroit faire remonter l'Epoque de l'Idolatrie plus haut que le Déluge , & du depuis , un grand nombre d'anciens Monumens prouvent que les Hommes ont retenu deux Articles fondamentaux de la Doctrine des Patriarches ; l'existence d'une Divinité qui gouverne toutes choses , & des Esprits intelligens qui sont ses Ministres. Le mal est qu'ils ont placé les Intelligences presque dans tous les Corps. C'est là l'origine de l'Idolatrie.

Après que les Hommes se furent dispersés , & partagés en différentes Nations , ils bâtirent, sur l'idée ancienne & générale qu'ils avoient de Dieu , un système monstrueux, con-
for-

forme à leurs préjugés, à leurs intérêts & à leur politique. C'est ainsi que *Laban* & *Balaam* n'avoient pas honte d'associer le Culte des Idoles à celui du vrai Dieu.

Les Législateurs, qui vouloient retenir les Peuples par le frein de la crainte, établirent une Religion qui répandoit la terreur dans les Esprits, & qui étoit propre à les faire plier sous le joug onereux qu'on leur imposoit. La Religion dépend beaucoup du caractère des Peuples qui la pratiquent & de la nature de leur Gouvernement. Un Peuple sauvage & féroce se fait une idée de la Divinité, toute différente de celle que s'en fait un Peuple poli & civilisé. La Religion influe beaucoup sur le Gouvernement, & à son tour le Gouvernement influe beaucoup sur la Religion : Aussi chés les Hébreux la Religion faisoit partie du Gouvernement ; elle a beaucoup d'influence sur l'état civil de tous les Peuples.

Dans le commerce que les différentes Nations eurent entr'elles, elles adoptèrent insensiblement les Cérémonies étrangères & multiplièrent leurs Divinités : C'est ainsi que les *Phéniciens*, qui avoient un grand commerce avec les *Juifs*, prirent peut-être d'eux, l'idée des Sacrifices & du Feu sacré qu'ils communiquèrent ensuite aux anciens *Perses*, aux *Grecs* & aux *Romains*. L'ordre que Dieu donne à *Abraham* d'immoler son Fils, est peut-être

l'origine de l'horrible Culte que l'on rendoit à *Moloch*, en lui immolant ses propres Enfans. C'est aussi ainsi que les Israélites, malgré toutes les raisons qui devoient les détourner de l'Idolatrie, adoptèrent les Dieux des Cananéens.

Dans le commencement du Christianisme, ceux qui y entrèrent, étonnés de la grande simplicité de la Religion Chrétienne, y introduisirent plusieurs Cérémonies qui étoient en usage dans leur Pais & qui étoient propres, selon eux, à attirer les regards sur le nouveau Culte, & à lui donner plus de considération. Quand on entre dans une Religion, on y entre ordinairement avec tous ses préjugés.

Si nous ne craignons de donner trop d'étendue à cette Dissertation, nous parlerions des divers sens qu'on a attaché à quelques expressions des Langues anciennes, & sur tout à certains mots de la Langue Phénicienne. L'ignorance où l'on étoit du vrai sens de ces mots a donné lieu de publier un grand nombre de fictions & de prodiges, qui servoient d'appui à l'Idolatrie. Les Arbres parlans de la Forêt de Dodone, le fameux Jardin des Hespérides, l'Histoire du Minotaure, les autres prodiges de cette espèce, n'avoient point d'autre fondement que cette ignorance.

Ce qui a servi encore à multiplier le nombre des Religions c'est la vanité & l'amitié. *Alexandre* ébloui de sa propre gloire, se re-
gar-

garde au dessus des Hommes, & s'érige lui même en Divinité. Non content de se faire regarder comme un Dieu, il prétend avoir droit de faire des Dieux à sa fantaisie, & fit ériger un Temple à l'honneur d'*Ephesiou son Favori*. *Adrien* ne fit-il pas offrir de l'encens & des Sacrifices à *Antinoüs*? L'Empereur *Conmode* n'ordonna t'il pas que l'on lui dressa des Autels comme à un Dieu? On érigeoit en Divinités des Gens qui méritoient à peine le nom d'Homme.

Dans un tems où tout étoit Dieu, excepté Dieu même, il n'y avoit plus de regle fixe, aussi n'y avoit-il point de Culte bizarre & ridicule qui ne trouva des Aprobateurs. Il étoit cependant presque impossible que les Hommes ne sentissent l'impuissance & le néant de ces Divinités frivoles, dont on connoissoit l'origine, & dont la plupart étoient l'ouvrage de leurs propres mains. * Allés éclairés pour apercevoir que Dieu étoit au dessus du Bois & de la Pierre, ils ne l'étoient pas assés pour lui rendre un Culte digne de lui; toujours chancelans entre l'erreur & la verité, la Religion étoit aussi incertaine que leurs Opinions, & n'avoit rien de fixe & de stable. Quatre cent ans après la mort de *Numa Pompilius* le tems avoit aporté de si grands changemen, dans la Religion que ce Legislateur avoit pré-

Q 3

crite,

* Aussi Cicéron dit-il quelque part qu'il ne concevoit pas comment deux Augures pouvoient se rencontrer sans rire.

crite , que le Sénat jugea à propos de faire brûler les Livres qu'il avoit laissé, crainte que le Peuple ne connut la différence qu'il y avoit entre l'ancienne Religion , & celle qui étoit enseignée par les Pontifes. Les *Romains* étoient si peu attachés au Culte établi , qu'ils ne manquoient guères d'adopter les Dieux des Nations qu'ils avoient subjuguées. Survenoit-il quelque grande Calamité , on avoit recours à des Dieux étrangers ; c'est ainsi que dans un tems où la Peste faisoit de grands ravages , *Rome* envoya des Députés à la Ville d'*Epidauré* pour demander *Esculape* qui y étoit adoré sous la figure d'un Dragon. L'Histoire ajoute que comme les Habitans refusèrent de laisser sortir ce Dieu de leur Ville , il se rendit lui même dans le Vaisseau des *Romains* , & qu'il fit cesser le Fleau qui désoloit l'*Italie*.

L'Homme est curieux & desire ardemment de se distinguer ; la curiosité l'engage à chercher les causes de tout ce qui lui paroît extraordinaire. Lors qu'il ne peut pas trouver la Vérité , il se contente d'une simple vraisemblance ; il fait prêter à la fiction les couleurs les plus propres à la faire recevoir & à la faire respecter. Pour peu qu'un Homme ait de crédit & d'autorité il formera bientôt un parti puissant en faveur du Système dont il est l'inventeur. S'il manque de raison pour le soutenir , il n'aura pas honte de faire usage de la force & de la violence. Le Mensonge
pro-

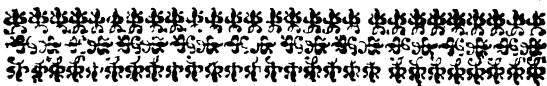
protégé par les Armes s'étend & se perpétue, l'Erreur devient alors un Mistère d'Etat, & personne n'ose l'aprofondir ; la Politique l'avoit fait naître, & l'Erreur devient à son tour une des Colomnes du Gouvernement. C'est ainsi que la Religion Mahométane, si ridicule & si foible dans son commencement, est devenué presque tout à coup la Religion dominante d'une grande partie de l'Europe.

On peut encore regarder une fausse Métaphisique, comme une des Causes qui a multiplié les Dieux & défiguré la Religion. *Platon* qui étoit le grand Philosophe du Paganisme, fait considérer la Bonté, la Sageffe, & la Puissance de la Divinité comme trois Personnes distinctes. Dès qu'une fois on a perdu la règle qui doit diriger nôtre créance, on se livre à de pures imaginations, on associe ensemble des Idées qui n'ont aucun raport entr'elles. On peut errer de deux manières, ou en croiant ce qu'il ne faut pas croire, ou en ne croiant pas ce qu'il est de nôtre devoir de croire. L'on croit trop, ou l'on ne croit pas assés. Le Deïste & l'Athée tombent dans ce dernier défaut ; l'Idolâtre & le Superstitieux tombent dans le prémier. L'Homme sage est également éloigné de ces deux extrémités ; il croit ce qui est révélé avec évidence, ou ce que sa Raison lui découvre ; mais il fait s'arrêter dans l'endroit où il manque de lu-

mière. Il ne dit pas, comme *Platon*, que la Divinité est cachée sous la Majesté de la Nature, & qu'il n'est pas permis de la découvrir au Peuple. * Il pense au contraire que le Pere de l'Univers se manifeste dans tous ses Ouvrages, & qu'il n'y a rien de plus digne de l'Homme que de célébrer ses louanges. Dieu est trop sage pour avoir laissé l'Homme dans l'incertitude sur le Culte que l'on doit lui rendre, & pour l'avoir abandonné à son propre Conseil. Il conduit toutes les autres Creatures par des règles fixes & immuables; n'auroit-il donné aucunes Loix aux Hommes, ou se plairoit-il à la multitude & à la contrariété de leur Culte? Un tel Plan seroit-il conforme à la sagesse de l'Etre suprême, & ne blesse-t-il pas les Idées que nous avons de l'Ordre? Quoi! l'Homme, qui est capable de distinguer le vrai du faux, l'Homme qui sait distinguer le juste de l'injuste, pourroit-il impunément adorer plusieurs Dieux, ou n'en adorer qu'un seul? Pourroit-il indifféremment élever des mains pures à la Divinité, ou dresser des Autels à des Passions infames & criminelles? Qui ne voit que l'indifférence qu'on voudroit établir sapes & détruit toute Religion? Qui ne voit aussi que s'il y a une Religion unique, digne de Dieu, & digne de l'Homme, nous sommes obligés de remplir tous les devoirs qu'elle nous impose?

SUI-

* Varron disoit aussi, qu'il est nécessaire que le Peuple ignore beaucoup de choses vraies, & en croie beaucoup de fausses.



SUIITE DES REFLEXIONS

Sur quelques Pensées de Mr. PASCAL & la Critique que Mr. DE VOLTAIRE en a faite.*

Rien au monde ne me fait moins de peine qu'une Critique de mon Ouvrage. Est elle bonne ? elle m'instruit, elle me découvre de nouvelles verites, rien de plus flatteur pour moi que d'apprendre. Est elle mauvaise ? bien loin de servir au but de son Auteur, qui etoit de decrier ce qu'il reprend, elle sert au contraire a le faire valoir d'avantage par la comparaison que l'on fait d'un Ecrit avec l'autre.

Il est des gens qui nagent dans la joie, quand a l'occasion d'un Ouvrage, ils peuvent mordre & déchirer son Auteur. La reputation qu'il s'est acquise & l'estime que tous les honnêtes gens lui accordent, sont des titres contre lui, auprès de ces Personnes qui n'ont jamais rien fait, que pour s'atirer le mépris & l'indignation de la partie la plus saine du Public. Il semble qu'ils veuillent se venger de leur mauvais nom en satirisant autrui.

Vous en voyés d'autres qui sous le prétext-

* Voyez Mercure de Juillet p. 32.

te d'une Critique, font une Satire personnelle, uniquement par un fonds de malignité qui s'est augmenté insensiblement par l'habitude : ou s'ils en retirent quelque chose, c'est de faire rire ceux de leur caractère qui les lisent ou qui les écoutent. Leurs revenus sont confondus avec ceux des mauvais Plaîsans, & des Diseurs de bons mots indiscrets.

Je connois des Personnes qui critiquent par plaisir, tout ainsi qu'il y en a qui médisent pour se divertir & pour passer le tems. De tels Critiques courent le hazard de ne point prendre le sens de l'Auteur qu'ils veulent corriger. Le feu & l'emportement de leur imagination les entraînent. Ils découvrent une pensée qui a un sens faux, prise séparément, ils ne cherchent point la liaison qu'elle peut avoir : Egaisons nous, se disent-ils à eux mêmes aux dépens de cet Auteur; mais ces bonnes gens ne s'aperçoivent pas que c'est eux qui en font tous les fraix. Ce n'est pas tout, ils prêtent à l'Auteur des pensées qu'il n'a pas eues. Ils interprètent ses paroles à leur manière, & comme il leur convient le mieux pour la Critique qu'ils ont résolu d'en faire. Ils se font des phantômes pour se battre en valeureux Don *Quichotte*. Voilà bien de la bravoure ! Mais à dire vrai, ne peut on pas appeler cela être de mauvaise foi étourdiment, & se ridiculiser d'une étrange façon ?

Je

Je ne dirai plus rien sur les mauvaises Critiques, une seule Réflexion que je vai faire sur les bonnes, nous fera aisément connoître qu'il en est peu, du moins dans les motifs.

Un Critique qui veut s'éloigner du vulgaire & suivre une route peu commune, doit dans les Critiques qu'il fait. 1^o. Chercher la Vérité. 2^o. La faire voir aux autres; & 3^o. S'instruire soi-même: Après ces principaux motifs je croi qu'il lui est bien permis d'avoir quelque desir pour la gloire. Il ne doit entrer dans ses Critiques aucune sorte de passions; il faut au contraire y apporter beaucoup de sens-froid, un examen exact de l'Ouvrage que l'on veut censurer, prendre bien garde de découvrir le véritable sens de l'Auteur, & à cet éfet faire usage des règles que l'on a pour cela; dans le doute où l'on est du sens d'une phrase, l'on doit toujourns l'interpréter raisonnablement. En prenant toutes ces précautions l'on peut critiquer sans crime & fort utilement, néanmoins je ne conseillerois à qui que ce soit de se faire un métier de la Critique.

Je devrois passer maintenant aux Réflexions qu'il me reste à faire *sur quelques Pensées de Mr. Pascal & la Critique de Mr. De Voltaire*; mais la Réponse insérée dans le Mercure d'Août p. 161. à la Pièce qui parût au Mois de Juillet p. 3. m'engage à diférer de quelques mois, Je

Je n'ai pas deſſein de répondre fort au long à mon Adverſaire. Ce ſeroit trop d'une quatrième Critique dans les formes à l'oçaſion des *Penſées de Paſcal*. Je me contenterai d'indiquer très légèrement, les mépriſes du *Savant Redreſſeur*, & de joûter contre lui avec une lance dont aucun de ſes coups ne portera à faux.

Dans la 2. page de ſes Réponſes qui eſt la 162. du *Mercur*, il fait combattre à Mr. *De Voltaire* cette penſée : *Il y a un Dieu, ne jouiſſons donc pas des Créatures*. Voyés la 10^{me} *Penſée dans la 25^{me} Lettre des Lettres Philoſophiques*, ſur la quelle Mr. *De Voltaire* a exercé la Critique & vous verrés que cette Penſée n'y eſt point, & qu'elle n'eſt même nulle part dans l'Ouvrage de Mr. *De Voltaire*. Au même endroit, le Critique avoue que *Paſcal* a voulu dire que l'on devoit aimer Dieu ſouverainement, & que l'on ne devoit reſerver pour les Créatures qu'un amour fort inférieur à celui là ; & néanmoins il cherche à juſtifier la Critique de Mr. *De Voltaire* ſur ce point, qui prétendoit que *Paſcal* interdisoit tout amour pour les Créatures. N'eſt-ce pas vouloir défendre celui que l'on ataqe ? Quel conſtraſte !

A la pag. 163. pour ſauver les mots *du tens* dans l'Interrogation, il n'y avoit qu'un ſeul moyen, qui étoit de jeter la faute ſur l'Imprimeur ;

mœur ; mais non , ces mots y sont clairement
 sous entendus , dit nôtre Jurisconsulte. En
 vérité voila une décision qui me passe , je
 n'entreprendrai pas d'y répondre : *lisés &
 voies*. Je veux bien cependant lui admet-
 tre ce qui lui paroît si évident ; qu'en arri-
 vera-t-il ? Il rendra la bévüe de Mr. *De Voltaire*
 plus grossière , car les Passages que celui-ci
 avance en preuve ne parlent aucunement du
tems. Je demande donc à mon Critique , qui
 prétend que *le tems du second avènement a été
 prédit encore plus clairement que le premier* ; je
 lui demande où sont les passages qui en font
 foi , & si par hazard il n'en fait point qui prou-
 vent le contraire ?

Il ne faut pas avoir beaucoup lû pour savoir
 que les Egypciens sont un des plus anciens
 Peuples dont l'Histoire fasse mention , & qu'ils
 faisoient remonter leur origine à des tems
 bien antérieurs à la Création du Monde , ainsi
 qu'elle est raportée dans la *Genèse*. Mais aussi
 l'on doit avouer , que dans les tems recu-
 lés de leur Histoire , l'on n'y sauroit dé-
 mêler la Vérité , qui est obscurcie par des
 Fables , que la Vanité ne suggère que trop
 aisément aux Mortels. Ce que l'on nous
 dit donc d'eux & de leurs Loix dès le com-
 mencement de leur Monarchie , qui prit nais-
 sance quelque tems apres le Déluge , ne mérite
 pas si facilement nôtre créance. L'on diroit
 dans la p. 165. que l'Auteur a voulu faire croire

re que les Hébreux, qui n'avoient pû de moins que d'adopter des coutumes & des usages établis en Egipte, avoient pris d'eux la *Circuncision*, que les Hébreux pratiquèrent néanmoins long-tems avant leur Captivité, puis qu'elle fut établie comme un signe de l'Alliance que Dieu contracta avec Abraham, *Genes. Ch XVII. v. 10. & suivans.* Je veux mieux penser de mon Critique; mais à quoi bon ce trait d'Histoire dans la place où il est? car ni les Egyptiens n'ont pris cette coutume des Juifs, ni les Juifs des Egyptiens.

Dans la page. 166. le Critique tombe dans une erreur que nous avons repris chez Mr. *De Voltaire*. La haine, ni le mépris que nous portons à un Peuple, n'empêchent pas que nous ne puissions estimer ses Loix, les établir parmi nous. A la même page il m'accuse de n'alléguer aucune preuve solide de la conjecture du R. P. D. *Calmet*, qui dit, *qu'il y a quelque aparence, que Lycurgue consulta les Prêtres Juifs.* Si j'en avois donné des preuves, ce ne seroit plus une *conjecture*, ce seroit une *Vérité constatée.* Pour des raisons de la conjecture du P. D. *Calmet*, soit de la mienne, je croi que l'on en a avancé plusieurs bonnes; mais qu'est-ce que cela fait? Le Critique n'y a pas pris garde, ou bien il demandoit des preuves.

Parce que les *Grecs* avoient adopté des Loix des Egyptiens, s'ensuivra-t-il que ni les *Grecs*,

ni les *Romains* n'aient emprunté des Loix que des *Egiptiens* ? Pourquoi ne croirons nous pas qu'ils en ont pris des *Juifs* , puis qu'ils ont été en état de s'en instruire par des relations étrangères, soit par Gens de leurs lieux, & que nous découvrons plusieurs ressemblances entre les Loix des *Israélites* & celles des *Grecs* & des *Romains*. Outre cela dans un établissement de Loix, ne s'informe-t-on pas de tout ce qui peut convenir à l'Etat & compte-t-on pour quelque chose les peines & les difficultés, lors qu'il y va du bonheur de tout un Peuple ? Quoique le Critique ait voulu détruire les conformités que j'avois trouvées entre les Loix des *Hébreux* & celles des *Romains*, je doute qu'il se persuade, bien loin de persuader personne, qu'il soit venu à bout de son entreprise.

La fin de la Critique de mon Adversaire renferme deux erreurs bien manifestes ; mais il faloit bien que la fin répondit au commencement & au milieu ; en quoi il à parfaitement suivi le précepte d'*HORACE* & de *BOILEAU*.

- „ C'est peu qu'en un Ouvrage où les fautes fourmillent
- „ Des traits d'esprit semés, de tems en tems petitent.
- „ Il faut que chaque chose y soit mise en son lieu,
- „ Que le debut, la fin répondent au milieu.

Art Poët. Ch. I. V. 175.

L'on me taxe d'avoir recours au hazard au défaut de mon premier Système. Peut on me faire

faire parler d'une manière plus opposée à ce que j'ai dit ? Après avoir parlé d'une conformité des Loix Mosaïques avec les Romaines, je conclus par cette interrogation; *Cette conformité sera-t-elle donc un effet du hazard ? C'est à-dire y aura-t-il quelqu'un qui ait assez peu de discernement pour attribuer au hazard un si parfait rapport.* Voilà ce que le Critique appelle recourir *au hazard, au défaut de son premier Système.*

La seconde erreur, c'est qu'il envisage telle & telle peine que les Juifs & les Romains infligeoient à ceux qui s'étoient rendu coupables de tel & de tel Crime, comme étant du *Droit Naturel.* Il est vrai que la punition du Crime est du Droit naturel; mais de dire que le Droit naturel nous enseigne qu'il faille rendre le double ou le quadruple pour une chose volée; que l'on doive condamner à mort l'Enfant qui donne un coup de poing à son Père ou à sa Mère; que l'on doive infliger la même peine à celui qui dérobe un homme libre, qu'il faille observer la *Loi du Talion* &c. C'est ce que l'on aura bien de la peine à démontrer; & je suis persuadé qu'un Jurisconsulte, qui entendra aussi bien son Droit naturel que mon Critique, sur tous ces cas la, pensera différemment de lui; & que sur mille autres que l'on pourroit leur proposer, ils ne tomberoient pas d'accord. N'ai-je donc pas eu raison de déduire de ce

raport que l'on voit dans les peines qu'infligeoient les *Hébreux* & les *Romains*, une forte présomption en faveur du sentiment de *Pascal*. Je conclus donc de ce que je viens de dire, que la punition du Crime est véritablement du Droit naturel; mais que la peine que l'on statué contre le Criminel est du *Droit positif*, pour l'ordinaire, conséquemment arbitraire. Je n'ai pas crû de trouver tant à redire sur les Réponses du Critique. Je vai passer présentement à la suite de mes *Réflexions*.
Pascal.

Nous naissons injustes, car chacun tend à soi. Cela est contre tout ordre. Il faut tendre au général &c.

Mr. De Voltaire.

Cela est selon tout ordre. Il est aussi impossible qu'une Société, puisse se former sans amour propre, qu'il seroit impossible de faire des Enfans sans concupiscence, de songer à se nourrir sans appetit &c.

Il paroît d'abord que Mr. De Voltaire prend le contre-pié du sentiment de *Pascal*, & dans la suite l'on diroit qu'il ne cherche qu'à faire voir que sans amour propre, il ne se seroit formé aucune Société, & qu'il n'en sauroit subsister aucune. Sentiment qui n'est pas opposé à celui de *Pascal*; puis qu'il ne défend pas un amour propre raisonnable, mais seulement cet amour qui fait que nous nous préférons au général,

R qui

qui nous porte à sacrifier les intérêts du Public aux nôtres : Au lieu que nous devrions nous employer d'inclination à l'utilité de la Société , à l'avancement de tout ce qui peut la rendre florissante, & la mettre dans une heureuse situation, dût-il nous en coûter de notre propre bien, de nos veilles, & de nos travaux. Si c'est là ce que *Mr. De Voltaire* appelle, *Etre contre tout ordre*, essaions de lui prouver le contraire. La vérité n'a pas besoin d'artifices, pour se soutenir, la simplicité dans les preuves l'établit mieux, que tout autre raisonnement, amené de loin ou qui est fort composé. A. est affligé, par ex. de la gangrène dans une jambe, & inmanquablement elle gagnera jusques au cœur, s'il ne sacrifie même une partie de sa cuisse qui n'en est point atteinte encore; hésitera-t-il ? & s'il le faisoit ne donneroit-il pas plus que cela, pour préserver le reste & se conserver la vie ? D'un Corps naturel passons à un Corps moral. Supposons une Société de cent Personnes. Cette Société a des Loix pour faire observer l'ordre, elle a des biens que l'on fait valoir, & que l'on emploie à son avantage : Tous les Membres se sont liez à travailler pour ses intérêts & à faire éviter autant qu'il est en eux son dommage. Ma supposition remonte aux Sociétés primitives, qui ont vraisemblablement servi de modèle à celles qui se sont formées dans la suite. Cette Société, ces Mem-

bres

bres font près de leur ruine ; elle est même inévitable si tel & tel Membre ne renonce pas à son intérêt particulier, pour relever ce Corps moral qui s'en va périr. Devrat-il balancer un seul moment sur le parti qu'il a à prendre ? Ce Tout, ou ce Corps moral, dont il fait partie, ne vaut-il pas plus qu'une portion de ses Biens, que dis-je que tous ses Biens, que toutes ses peines, dirai-je que lui-même ? Ne doit-il donc pas, s'il est raisonnable, sacrifier tout ce qu'il a pour sauver ce qui vaut quatre ving-dix neuf fois plus que ce qu'il sacrifie ? Il est donc vrai que l'ordre veut, que puis que nous sommes destinés à vivre dans la Société, nous lui procurions son avantage, en renonçant au nôtre, s'il le faut, par la raison que le Tout vaut plus qu'une de ses parties.

Bien que la Pensée de *Pascal* soit vraie, à l'égard de la Critique de Mr. *De Voltaire*, elle est néanmoins erronée à un autre égard. Il y dit que *nous naissons injustes ; car chacun tend à soi.* Cette proposition peut être traitée Théologiquement & Philosophiquement. Je ne veux l'envisager qu'en Philosophe, sans prétendre donner atteinte par mes raisonnemens à rien de ce que la Révélation nous enseigne là-dessus. Voici le principe de la proposition de *Pascal*: *Chacun tend à soi.* En voici la conséquence : *Donc nous naissons injustes.* Admettons le principe, je ne voi pas que l'on en puisse inférer la conséquence qu'il en tire. Pour être in-

juste, ce n'est pas assés de commettre plusieurs actions, par lesquelles nous enlevons à notre Prochain, ou à la Société ce qui lui appartient; il faut de plus connoître le mal que l'on fait, ou avoir pu le connoître. Pour connoître le bien & le mal, ou plutôt le juste & l'injuste, l'on doit connoître le Législateur, ses Loix, la dépendance où l'on est par rapport à lui. Autrement l'on n'est pas plus responsable des injustices que l'on commet, qu'une pierre qui venant à se détacher d'une muraille tomberoit, en tombant, un Homme qui auroit le malheur de se trouver dessous. Comment peut-on donc dire que nous naissons injustes, puisque lors que nous venons au monde, nous sommes sans connoissance, incapables par conséquent de discerner le bien d'avec le mal ?

Pascal

Mais quand j'y ai regardé de plus près, j'ai trouvé que cet éloignement que les Hommes ont du repos & de demeurer avec eux mêmes, vient d'une cause bien éfective, c'est à dire, du malheur naturel de notre condition foible & mortelle, & si misérable, que rien ne peut nous consoler, lorsque rien ne nous empêche d'y penser & que nous ne voions que nous.

Mr. De Voltaire

Ce mot, ne voir que nous, ne forme aucun sens.

Je pense tout autrement. Sans ce mot, la

Pen-

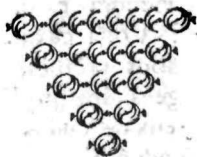
Pensée de *Pascal* seroit fausse, & avec ce mot elle est vraie & très solide. En effet quand les Hommes jettent les yeux sur leur condition, & qu'ils arrêtent leur vue sur ce point, cent sujets d'alarmes, d'inquiétudes, & de douleurs s'emparent d'eux. L'Homme pour cela n'aime point sa compagnie, il cherche au dehors de lui quelque chose qui puisse le distraire. Chez lui il ne trouve que foiblesse, insuffisance, un vuide affreux. A tout moment exposé à mille revers, à la mort même, une cruelle incertitude le fait douter de son sort. Sa Vie est pleine de dangers qui l'effraient, & il ne s'en croit pas à couvert après sa mort. Quel Vautour plus déchirant ? Il voit son Corps qui va être bientôt la nourriture de vils Insectes, cela l'attriste; mais quand il contemple cette autre partie de lui même, il est dans une étrange perplexité. Survivra-t-elle à la Matière, ou auront-elles un tombeau commun ? Si elle lui survit, que deviendra-t-elle, où ira-t-elle, que sera-t-elle ? Voilà ce qui naît de la vue toute pure de nous mêmes. Mais que les choses sont changées, lorsque l'Homme vient à détourner ses yeux de dessus lui même pour contempler son adorable Créateur & sa Divine Parole. Du trouble & du désespoir, il passe en un instant à la tranquillité & à l'espérance. Quels Trésors de félicités ! Quel

Océan de délices ne voit-il pas lui être destinés s'il a rempli ses Devoirs & s'il s'est attaché à la Vertu ! Il n'a plus de doute sur l'immortalité de son Ame, toutes ces épaisses ténèbres qui se mêloient parmi ces raions de lumière que la raison lui envoioit, sont dissipées. Il connoît ce qu'il est, ce qu'il doit être, & ce qu'il deviendra.

C'est là je croi une explication naturelle de la Pensée de Pascal. & ce qui m'en assure encore mieux, c'est ce qu'il dit dans la Pensée suivante. *Je ne parle, dit-il, que de ceux qui se regardent sans aucune vûe de Religion &c. Pensées de Pascal Ch. 26.*

J'aurois encore quelques Réflexions à faire, mais comme l'Ouvrage a grossi sous ma Plume au de là de ce que je pensois, je n'en dirai pas d'avantage.

Y. J. G. P. J. U. D.





EPIGRAMME

De Mr. l'Abé D. F. contre Mr. DE VOLTAIRE.

Que pensés vous de l'Auteur d'Uranie ?
 Vous l'avez vû Poëte, Historien,
 Critique amer, hardi Pirrhonien,
 Sur tout sujet exerçant sa Critique.
 Vous le voyés Anti-Cartésien,
 Ami du Vuide, Anglois à toute outrage.
 Je le prédis, grâces à son inconstance !
 Peut être un jour, vous le verrés Chrétien.

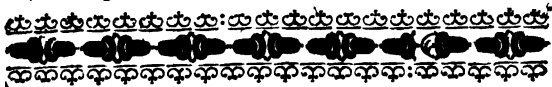


AUTRE EPIGRAMME

Contre les Critiques mordans & impolis.

Critiques fiers, au Bec trop acéré,
 Apprenés mieux ce que c'est que Critique :
 C'est corriger l'Auteur qui s'est trompé,
 Mais sans aigreur, sans terme qui le pique.
 Vous savés bien épulcher un Ecrit,
 Vos yeux de Linc en valent plus de mille,
 Vous passerés pour Savans, Gens d'Esprit,
 Mais pour Chrétiens ! Vous avés trop de Bilé.

Bâle le 20. Septembre 1738.



I M I T A T I O N

Libre de la 1^{re}. Ode d'Horace, Mecenas atavis.

O D E

A MR. LE COMTE DE ***.

O Toi, qui né dans la mollesse,
 N'en parut jamais abatu,
 Mais qui sais parer ta Noblesse
 Des plus beaux traits de la Vertu!
 Cher Comte! dis-moi, si les Hommes
 Furent toujours (ce que nous sommes)
 Aussi peu semblables entr'eux?
 Quel Astre inconstant les domine!
 Avec une égale origine,
 N'auroient-ils pas les mêmes yeux?

Vit-on jamais dans nos Campagnes,
 Pour suivre un objet défendu,
 La Brute, loin de ses Compagnes
 Tracasser son Individu?
 Et depuis l'un à l'autre Pôle,
 L'Instinct, variant dans son rôle,
 Se fraier des chemins nouveaux?
 Où, nos Arbres, par un prodige,
 Etre uniformes dans leur tige,
 Et diférens dans leurs rameaux?

Non;

Non ; l'Homme seul , quitant la route ,
 Que lui traça le Créateur ,
 Malgré le Ciel , voulut sans doute ,
 De sa fortune , être l'Auteur :
 Comte ! en éfet , sommes nous libres ?
 Des Corps tissus de mêmes fibres ,
 Semblent borner l'humanité ,
 Au rang des autres Créatures ;
 Mais que d'erreurs ! que d'avantures ,
 En indiquent la liberté !

Tel , glorieux d'un Char moderne
 Où son mérite est enchassé ,
 Se rit d'un Noble subalterne ,
 Dont l'Equipage est éclipsé ,
 Et tel , au gré de la Fortune ,
 Avec une foule importune ,
 Adore l'Astre de la Cour ;
 Tandis qu'un autre , se faufile
 Dans les désordres de la Ville ,
 Comme n'ayant qu'à vivre un jour.

Quel secret Agent console ,
 Ce Marin , des flots rebuté ?
 Quel Démon , aux Plaines d'Eole ,
 Rapelle son avidité ?
 Dans les accès de sa folie ,
 C'est ainsi , qu'un Joüeur oublie ,
 Ses disgraces & ses Sermens ,
 Et qu'une Amante , à chaque Aurore ,
 Se flate de fléchir encore ,
 Le plus parjure des Amans.

Que vois-je ici ? l'Homme d'étude ,
 Paroit avare de son tems ;
 Et l'Homme oisif , par habitude
 Embarassé de ses instans ;
 Pour forcer un Lièvre timide ,
 Au féroce honneur qui le guide ,
 Le Chasseur prodigue ses pas ,
 Et celui que Bellone anime
 Reçoit pour gloire légitime ,
 La gloire affreuse des Combats.

Quel charme rendroit infidèle
 L'Amant rustique de Cérés ?
 Pour quelle espérance nouvelle
 Desferteroit-il ses Guèrets ?
 Si cultivant son héritage ,
 Il goûte , ainsi qu'au premier âge ,
 La tranquillité sans loisir ,
 Et s'il ne souffre point de peine
 Qui , par une éternelle chaîne ,
 Ne lui ramène le plaisir.

Pour moi , chérissant la manie
 Des Elèves du double Mont ,
 Aux prix sacrés de l'Harmonie
 Dont le Poëte orne son front ,
 Un sort fatal , veut que j'aspire ;
 Ah ! si les accens de ma Lize
 De toi , cher Comte ! étoiens goûtés !
 Dût , ma gloire , n'être qu'un songe ,
 Je sens que cet heureux mensonge
 Me vaudroit bien des vérités.



H A R A N G U E S ,

*Faites à la COUR DE FRANCE par M le
Sindic DUPAN, au nom de la République
de GENEVE, le 12. Août 1738.*

A U R O I.

S I R E

LA reconnoissance nous amène au piés du Trône de V. M. La République de Genève, en proie aux plus funestes Divisions, touchoit à son dernier période, lorsque Vous avés daigné, SIRE, Vous souvenir qu'Elle avoit un Titre glorieux d'aspirer à Vos bienfaits, par l'Alliance dont Vos Augustes Prédecesseurs l'ont honorée. V. M. a bien voulu interposer sa puissante Médiation, & le sage Ministre qu'Elle nous a envoyé, pour travailler à une Paix avec ceux des LL. Cantons de ZURICH & de BERNE, a dignement rempli les Intentions de V. M.

La Paix règne dans nôtre Etat, & nous ne craignons plus qu'elle soit troublée, puisque V. M. a encore eu la bonté de garantir le Gouvernement qui nous l'a

Ra

Rapeller le danger éminent auquel nous étions livrés, reconnoître que c'est à V. M. que nous en devons l'heureuse issue, c'est l'unique moyen, SIRE, d'exprimer les sentimens que nous en avons. Non content d'être le Père de son Peuple, V. M. l'est de l'Europe entière, qui ne cesse de faire des vœux pour V^ôtre Personne Sacrée; & nous qui n'existons, SIRE, que comme un monument de V^ôtre Magnanimité, nous ne cesserons jamais de prier DIEU, qu'il comble de ses plus précieuses Bénédictions V. M. & que nous puissions, SIRE, Vous donner constamment des preuves de nôtre inviolable dévouement à la Personne Sacrée, & à la Couronne de V. M.

A L A R E I N E.

M A D A M E,

V^ÔTRE MAJESTE à v^ôu sans doute avec plaisir la résolution par laquelle le R O I a rendu la paix à la République de Genève. Son Règne est & sera marqué par des traits plus brillans; mais comme la Sagesse Divine n'est pas moins admirable dans ses plus petites productions, que dans les grandes, l'attention du R O I à faire nôtre bonheur, ne sera pas le moindre trait d'une Histoire remplie des plus glorieux Evénemens. Nous
nous

nous flatons, MADAME, que V. M. qui partage si dignement son Trône, voudra bien partager aussi les témoignages de nôtre reconnoissance, & de nôtre vénération, & qu'E'lle agréera nos vœux. Plaise au Ciel, conserver long-tems sur la Terre une REINE, qui gagne tous les Cœurs par sa Vertu & par sa Piété!

AMONSEIGNEUR LEDAUPHIN!

MONSEIGNEUR,

AL'une des extrémités d'un Roïaume, dont vous êtes la plus précieuse espérance, est une République qui ne seroit plus, si le ROI n'avoit été touché de ses malheurs, & ne les eut fait cesser. Après que nous en avons rendu les plus humbles Actions de grâces à S. M. nous venons auprès de Vous, MONSEIGNEUR, admirer, tout ce que Vôtre Printems nous promet. Puisse l'Événement surpasser encore nôtre espérance! Puisse la République de *Genève* mériter, MONSEIGNEUR, que vous l'honoriez de Vôtre Bienveillance Roïale!

A MESDAMES DE FRANCE.

MESDAMES,

LEurs Majestés ont reçu avec bonté les remerciemens, que nous venons de leur faire.

faire au nom de la République de Genève, qui doit au Roi le calme dont Elle jouit. Nous nous flatons, MESDAMES, que vous agréerez les assurances de notre respect, & les Vœux que nous faisons, afin que les Graces & les Vertus que Vous faites paroître dans un âge si tendre, soient couronnées des bénédictions du Ciel les plus précieuses !



H A R A N G U E

Faite en Grand Conseil à VILL. EE. de BERNE par Mr. le Syndic FABRI, au Nom de la République de GENEVE, le 8. Septembre 1738.

*Magnifiques, Puissans & Souverains Seigneurs,
Très chers Alliés & Confédérés.*

M Effieurs les Syndics & Conseils de Genève, nos Seigneurs & Supérieurs, n'avoient pas besoin de l'heureuse expérience qu'ils ont faite tout récemment des avantages qu'ils retirent des Alliances dont VV. EE. ont bien voulu nous honorer, pour les persuader qu'ils les doivent regarder comme l'un des plus fermes apuis de notre République, & la source de la considération dont Elle jouit. Nous sommes nés & nous
avons

vous été élevés dans ces idées. A l'exemple de nos Ancêtres, nous nous rapellons avec une fatisfaction infinie, que nous sommes redevables aux Illustres Prédécesseurs de VV. EE. de la Liberté temporelle & spirituelle dont nous jouissons. Nous tenons l'une & l'autre des salutaires Conseils & des puissans secours qu'ils nous donnèrent, sans lesquels nous n'aurions jamais pû parvenir à nôtre bienheureuse Réformation & à nôtre précieuse Indépendance.

Depuis cette heureuse Époque, VV. EE. n'ont cessé de maintenir leur Ouvrage, en nous garantissant des périls du dehors, dont nous avons été si souvent menacés. Quand ces sentimens de nôtre gratitude ne nous rappelleroient pas tout ce que nous devons à VV. EE. nos Régistres nous le remettroient devant les yeux. Ils sont remplis de fréquentes occasions dans lesquelles VV. EE. ont signalé leur Afection Confédérale pour nôtre Etat, en se prêtant à tous nos besoins, qui ont été sans nombre, & en nous prévenant même le plus souvent. Nous satisferions au plus doux penchant de nos Cœurs, en faisant l'énumération des obligations essentielles que nous avons à VV. EE. mais la crainte de les fatiguer, par une longueur inévitable, nous renferme au Sujet de nôtre présente Mission.

La Bonté Divine, qui nous avoit maintenu à l'abri des dissentions intérieures, jusques au commencement de ce Siècle, aiant permis qu'elles se renouvellassent avec plus de force en l'Année 1734. nous reçûmes dans ces occasions des marques bien distinguées de l'Affection Confédérale de VV. EE. Les Seigneurs Représentans qu'Elles eurent la bonté de nous envoyer en 1734. estimoiert que le Mur de séparation entre les Conseils & nôtre Bourgeoisie étant enlevé, par l'Edit du 8^{me}. Juillet, nous pouvions nous flater de voir l'union rétablie dans nôtre chère Patrie; nous le pensions aussi de même.

Nous étions cependant bien éloignés de ce bonheur : Nous ne tardâmes pas, après le départ des Seigneurs Représentans, de voir de nouveaux & de plus grands périls. Quels tems que ceux que nous avons passés ! Flotans entre la crainte, & l'espérance; dans des mouvemens & des agitations continuelles, qui enfin ont abouti à la funeste catastrophe du 21. Août de l'Année dernière. Nous n'en rapellerons point les tristes circonstances, en les tirant de l'oubli, auquel nous les avons si sagement condamnées.

Nous périssions & par nos propres mains; mais la Divine Providence, qui tire la lumière des ténèbres, & qui fait naître la prof-
périté

périté du sein même de l'adversité, s'est servie des moïens qui sembloient précipiter nôtre perte, pour rendre, à nôtre Etat son ancienne tranquillité, & pour fixer sa Constitution d'une manière inaltérable.

Nous adorons les voies de DIEU, & nous voïons avec une satisfaction touïjours nouvelle, que nos Genereux & Puissans Alliés font les Causes fécondes que cette Divine Providence emploïe sans cesse en nôtre faveur.

VV. EE. aïant apris le déplorable état où nous étions réduits, Elles acoururent à nôtre secours, & prévoiant la délicatesse de la Négociation, Elles nous firent un honneur qui a peu d'exemple, par le choix de la Personne de S. E. M. l'Avoyer STEIGUER, l'un des dignes Chefs de leur Etat, pour les représenter au milieu de nous, conjointement avec M. Le Barneret DE WATTEVILLE.

C'est dans ces tems malheureux que ces Seigneurs Représentans de VV. EE. arivèrent dans nôtre Ville. Ils la trouvèrent dans la plus grande confusion; les Loix sans force, le Gouvernement sans autorité, une partie des Conseils, des Citoïens, & Habitans dispersés; l'Esprit de Discorde qui déchiroit l'Etat s'étoit glissé jusques dans l'intérieur des Familles.

Les preuves éclatantes que VV. EE. nous donnèrent dans cette occasion de leur précieu-

cieuse Affection Confédérerale, & de l'intérêt qu'Elles prennent à nôtre confervation, ont fans doute beaucoup contribué à la faveur inestimable dont il a plû à S. M. T. C. de nous honorer, par l'envoi d'un Seigneur du Rang & du mérite de S. E. M. le Comte DE LAUTREC, & en joignant son Auguste Médiation à celles des deux LOUABLES CANTONS, nos chers Alliés & Confédérés, pour la pacification de nos troubles.

Les difficultés, qui se présentoient à l'infini, ne rebutèrent point ces Seigneurs Médiateurs; elles animèrent au contraire leur courage & leur application; la seule lecture de leur Ouvrage prouve les lumières supérieures & la sagesse qui l'ont dicté. Mais nous supplions VV. EE, de permettre que nous rendions à leurs Illustres Seigneurs Représentans la justice que nous leur devons à d'autres égards. Leur bonté, leur affabilité, leur patience & leur dextérité étoient des talens nécessaires, sur tout pour concilier les Esprits & pour surmonter les obstacles qui se sont rencontrés dans le cours d'une si longue & si pénible Négociation. Nous ajouterons, avec une sensible reconnoissance, les preuves continuelles, qu'ils nous ont donné de leur plus tendre affection pour nôtre Etat & de leur attention infatigable, pour le maintien de la Constitution, ensuite qu'après DIEU
&

& les Puissances Médiatrices, nous tenons de leur Ministère l'inexprimable satisfaction de voir nos Loix remises en vigueur, celles qui étoient obscures, ou douteuses, éclaircies & bien expliquées, l'autorité du Gouvernement & la subordination rétablie.

Le Règlement de l'Illustre Médiation & la Garantie respectacle qu'il a plû aux Puissances Médiatrices d'y interposer, nous assurent à jamais la durée de ces précieux avantages. Nôtre Conseil général l'approuva presque unanimement, avec les sentimens de la plus vive & respectueuse reconnoissance, & dès lors nous jouissons de la Paix & de la tranquillité la plus parfaite.

Nos Seigneurs & Supérieurs, après avoir rendu grâces au Tout Puissant, Protecteur des Etats, d'un si heureux Evénement, nommèrent une Légation solennelle, pour en faire leurs très humbles & respectueux remerciemens à S. M. T. C. Ils nous honorèrent en même tems de leur Ordres, Mr. l'ancien Syndic P I C T E T & moi, pour nous acquiter de ce même devoir auprès de VV. EE. en y joignant des remerciemens, en particulier de la Générosité dont Elles ont bien voulu user en supportant les fraix du long & dispendieux séjour de leurs Seigneurs Réprésentans dans nôtre Ville, nonobstant nos usages.

Magnifiques Puissans & Souverains Seigneurs,

très chers Alliés & Confédérés : Il nous est facile de sentir & de publier la grandeur des obligations que nous avons à VV. EE. mais nous n'avons aucune expression suffisante pour leur marquer toute l'étendue de la vive & profonde reconnoissance dont nos cœurs sont pénétrés ; nous en conserverons précieusement le souvenir , & le transmettrons à notre Postérité la plus reculée , qui à notre exemple ne cessera de faire les Prières les plus ardentes à DIEU , qu'en suppléant à notre foiblesse , il veuille être lui même le Rémunérateur de tous les bienfaits que nous avons reçu de VV. EE. Qu'il couvre de l'ombre de ses ailes Votre florissante République ! Qu'il en détourne toutes occasions de calamité & qu'Elle soit jusques à la fin des Siècles l'objet de ses plus précieuses bénédictions !

Nous avons reconnu dans tous les tems l'utilité & la sagesse des Conseils Confédéraux de VV. EE. Nous les conjurons de vouloir nous les continuer , & d'être persuadés que nous nous ferons toujours un devoir tout particulier d'y déferer. Nous les prions aussi instamment de nous acorder la continuation de leur bienveillance & Affection Confédérale, qui nous reviennent de jour en jour plus précieuses. Nous tacherons de les mériter par notre Zèle & notre fidélité à remplir tous les devoirs de nos Alliances, & par notre inviolable

dé-

dévouement aux interêts de ce Lottiable Canton.

Magnifiques , Puiffans & Souverains Seigneurs , nos vœux feront acomplis si nous avons pû parvenir à remplir l'atente de nos Seigneurs & Supérieurs; mais particulièrement, si VV. EE. daignent honorer nôtre Ministère de leur aprobation. Nous finissons , en les supliant très humblement de permettre que nous leur témoignions combien nous nous sentons honorés dans cette Journée , & l'ardent désir que nous avons de nous concilier l'honneur de la bienveillance de Vos Excellences; nous ferons tous nos efforts pour mériter cette grâce , par nôtre profond respect pour cet Auguste Sénat , & nôtre entier d'évoïement aux Illustres Membres qui le composent.



P L A N

DE LA DEUXIEME

LOTERIE ROIALE DE TURIN

LA grande Loterie de *Turin* , dont nous avons donné le Plan dans nôtre Journal de Novembre 1735. fut achevée de tirer le 24. Juillet dernier. Elle a donné 114. Tirages , & le Hazard s'est parfaitement ren-

contre à cet égard avec le Calcul que Mr. G. TRIBOLET de cette Ville en avoit fait, qui a été inséré dans les Mémoires de Paris & de Neuchâtel. Ce dernier Tirage acheva l'extinction des Dix Mille Sociétés de Cinq Billets dont la Loterie étoit composée : Après tous les Lots & Primes payées & le 12 pour cent de bénéfice prélevé, il étoit resté un excédent de Recette de L. 631598 : 1 : de Piémont. Cette somme a été distribuée en 2300. Lots, dont on a fait en faveur des Billets perdans un seul Tirage, qui a été achevé le 20 du courant Mois de Septembre. Tout s'est passé avec beaucoup d'ordre & d'exactitude. On a publié & envoyé dans les Pais Etrangers les Listes particulières de chaque Tirage, & la Liste générale de toutes les Sociétés éteintes, comme aussi celle de l'excédent dont on vient de parler, lesquelles on nous a fait aussi parvenir, avec le Plan d'une Seconde Loterie très considérable, & aussi ingénieuse & originale que la précédente. Les Curieux & les Connoisseurs verront sans doute ici avec plaisir la distribution & l'arrangement de ce nouveau Plan ; & ceux que l'appât d'une fortune considérable peut faire intéresser dans cette Loterie seront bien aises que nous leur indiquions la manière & les sommes qu'ils peuvent risquer, pour parvenir à une haute opulence, si le Hasard les favorise. Cette Loterie Royale se fait en conséquence des

Let.

Lettres Patentes de S. M le R O I de *Sardaigne*,
 données le 4. Août 1738 qui nomment LL.
 EE. Mrs le Marquis FONTANA DE CRA-
 VANSANA, Ministre d'Etat & Premier Sé-
 crétaire des Guerres ; le Comte DE ST. LAU-
 RENT, Conseiller & Contrôleur Général des
 Finances ; le Comte G ABALON DE SAL-
 MOUR, Chef du Conseil de Commerce &
 Gouverneur de l'Académie Roiale ; le Marquis
 DU CAREZT DE GORZEGNO, le Mar-
 quis FAUZON DE MONTALDO, Lieu-
 tenant Général de Police ; le Marquis RIPA
 DE JAILLON ; & le Comte ROBES TIDE
 COCCONITO, en qualité de Ministres, Com-
 missaires, Inspecteurs & Sur-Intendants, & Mr.
 l'Avocat BOASSO, Conseiller & Secrétaire
 de la Ville de *Turin*, pour Secrétaire de l'In-
 spection générale de la Loterie. Ces Seigneurs
 présideront aux Tirages, qui se feront publi-
 quement à l'Hôtel de Ville, & ils veilleront à
 la conservation des Droits des Intereffés.

I.

La nouvelle Loterie que nous annonçons est
 établie sur les mêmes principes que la première.
 Elle est composée de 50. Mille Billets, associés
 de cinq en cinq, en nombre suivis. A chaque
 Tirage on sortira 1000. Billets de la Rouë. Les
 Sociétés s'éteindront par la sortie de leurs cinq
 Numeros, soit qu'ils sortent en un ou plusieurs
 Tirages. Les cinq Numeros d'une Société é-
 teinte seront mis hors de la Rouë immédiate-

- ment après le Tirage de son extinction , pour n'y plus rentrer. Chaque Société en s'éteignant gagnera nécessairement un Lot , qui sera reparti par égale portion entre les cinq Billets associés. De cette manière le fond de cette seconde Loterie est le même que celui de la première. Les différences , qui seront expliquées plus bas , consistent ; dans la durée , qui sera beaucoup plus courte ; dans la qualité & dans la distribution des Lots & Primes ; dans le prix & la progression des Nourritures , & dans la manière de les paier ; comme aussi en ce que la plus grande perte qu'il soit possible de faire n'excédera pas L. 275. de Piémont ou L. 330. de France , quoi que le nombre des gros Lots soit considérablement augmenté &c.

I I.

La Loterie durera quinze à seize Mois , à compter du premier Tirage jusques au dernier , & pendant le cours de ces Tirages , les Intéressés gagneront les *Dix Mille Lots* & les *Deux Mille Primes* contenus dans l'Etat suivant. Le Plan donne cet Etat en Argent de Piémont & en Argent de France ; mais le Format ne nous permet de le mettre ici qu'en Argent de France.

E T A T

ETAT GENERAL DES LOTS.

EN MONOYE DE FRANCE.

2. Lots de - L. 600000. --	L. 1200000.
2. --- de --- 300000. --	600000.
5 --- de --- 120000. --	600000.
10. --- de --- 60000. --	600000.
15. --- de --- 30000. --	450000.
21 --- de --- 24000. --	504000.
136 --- de --- 12000. --	1632000.
182. -- de --- 6000. --	1092000.
408. --- de --- 4500. --	1836000.
280. --- de --- 3000. --	840000.
100. -- de --- 2400. --	240000.
5827 -- de --- 2160. --	12586220.
1072 -- de --- 1800. --	1929600.
450 --- de --- 1500. --	675000.
720. --- de --- 1200. --	864000.
70 -- de --- 900. --	693000.
<hr/>	
10000. Lots qui valent --	L. 26341920.

ETAT GENERAL DES PRIMES.

EN MONOYE DE FRANCE.

40. Primes de l 6000. - L.	240000.
800 - - - de - 1800 -	1440000.
1160. - - de - 600. -	696000.
<hr/>	
2000. Primes qui valent -	L. 2376000.

III.

Et comme probablement toute la Recette de la Loterie ne fera pas consommée par les *Lots* & *Primes* ci-dessus indiquez, & par les 12. pour cent qui seront prélevés sur la totalité de la Recette au profit de la Loterie, tout ce qui restera sera distribué en faveur des Billets perdans, dont les Numeros pour cet éfet seront mis dans la grande Rouë & seront tirés en la

ma

manière ordinaire contre les *Lots* qui seront faits de l'excédent de la Recette, par l'Inspection générale, immédiatement après le dernier Tirage de la Loterie; & l'on donnera au Public un Etat, tant de ces *Lots*, que des Numéros des Billets perdans.

DISTRIBUTIONS DES LOTS.

IV.

1. La première Société qui s'éteindra gagnera un *Lot* de 500. *Mille Livres de Piémont*, ou 600. *Mille Livres de France*, & cette Société paiera 2500 *Livres de Piémont* ou 3000. *Livres de France de Consolation*, à chacune des Sociétés dont il sera sorti quatre Numéros différens dans le cours des Tirages faits julques & compris celui ou cette Société se sera éteinte; & s'il arrivoit que dans ce même Tirage il s'éteignit deux Sociétés, la seconde éteinte gagneroit un *Lot* de Dix mille *Livres* & elle n'auroit point de *Consolation*. Les Sociétés qui pourroient encore s'éteindre dans le susdit Tirage, ainsi que toutes celles qui s'éteindront ensuite julques au 25^{me}. Tirage, compris, gagneront chacune un *Lot* de 2000. *Livres de Piémont* ou 2400. *Livres de France*.

2. La première Société qui s'éteindra au 26^{me}. Tirage gagnera un *Lot* de 250. *Mille Livres de Piémont* ou 300. *Mille Livres de France*; la seconde Société qui s'éteindra à ce Tirage gagne-

ra un *Lot* de 5000 *Livres de Piémont* ou 6000. *Liv. de France*; les huit suivantes chacune un *Lot* de 2500. *Livres de Piémont*, ou 3000. *Livres de France*, & les suivantes chacune un *Lot* de 750 *Livres de Piémont*, ou 900. *Livres de France*.

3. La première Société qui s'éteindra au 27^{me}. Tirage & à chacun des Tirages suivans jusques & compris le 35^{me}. gagnera un *Lot* de 10. Mille livres de Piémont ou 12000. *Livres de France*; la seconde Société qui s'éteindra à chacun de ces Tirages gagnera un *Lot* de 5000. *Livres*; les huit suivantes chacune un *Lot* de 2500. *Livres*, & les suivantes chacune un *Lot* de 750. *Livres*.

4. La première Société qui s'éteindra au 36^{me}. Tirage gagnera un *Lot* de 100. Mille *Livres de Piémont* ou 120. Mille *Livres de France*; la seconde un *Lot* de 5000. *Livres*; les huit suivantes chacune un *Lot* de 2500. *Livres*; & les suivantes chacune un *Lot* de 750. *Livres*.

5. La première Société qui s'éteindra au 37^{me}. Tirage & à chacun des Tirages suivans jusques & compris le 45^{me}. gagnera un *Lot* de 10. Mille *Livres de Piémont* ou 12. mille *Livres de France*; la seconde Société qui s'éteindra à chacun de ces Tirages gagnera un *Lot* de 5000. *Livres*; les huit suivantes chacune un *Lot* de 2500. *Livres*; & les suivantes chacune un *Lot* de 750. *Livres*.

6. La première Société qui s'éteindra au 46^{me}.
Ti-

Tirage gagnera un *Lot* de 50. Mille Livres de Piémont ou 60. Mille Livres de France, la seconde un *Lot* de 5000. Livres, les huit suivantes chacune un *Lot* de 2500. Livres, & les suivantes chacune un *Lot* de 750. Livres.

7. La première Societé qui s'éteindra au 47^{me}. Tirage & à chacun des Tirages suivans jusques & compris le 50^{me}. gagnera un *Lot* de 10. Mille Livres de Piémont ou 12. Mille Livres de France, la seconde Societé qui s'éteindra à chacun de ces Tirages gagnera un *Lot* de 5000. L. les huit suivantes chacune un *Lot* de 2500. L. & les suivantes chacune un *Lot* de 750. Livres.

8. La première Societé qui s'éteindra au 51^{me}. Tirage & à chacun des Tirages suivans jusques & compris le 55^{me}. gagnera un *Lot* de 10. Mille Livres, la seconde Societé qui s'éteindra à chacun de ces Tirages gagnera un *Lot* de 5000. Livres, les huit suivantes chacune un *Lot* de 2500. L. & les suivantes chacune un *Lot* de 1000. L.

9 La première Societé qui s'éteindra au 56^{me}. Tirage gagnera un *Lot* de 50. Mille Livres de Piémont ou 60. Mille Livres de France, la seconde un *Lot* de 5000. Livres, les huit suivantes chacune un *Lot* de 2500. Livres, & les suivantes chacune un *Lot* de 1000. Livres.

10. La première Societé qui s'éteindra au 57^{me}. Tirage & à chacun des Tirages suivans jusques & compris le 60^{me}. gagnera un *Lot* de 10. Mille Livres, la seconde Societé qui s'éteindra à chacun de ces Tirages gagnera un *Lot*,

Lot de 5000. Livres , les huit suivantes chacune un *Lot* de 2500. L. & les suivantes chacune un *Lot* de 1000. Livres.

11. La première Société qui s'éteindra au 61^{me}. Tirage & à chacun des Tirages suivans jusques & compris le 65^{me}. gagnera un *Lot* de 10000. Livres , la seconde Société qui s'éteindra à chacun de ces Tirages gagnera un *Lot* de 5000. Livres , les huit suivantes chacune un *Lot* de 3750. Livres , & les suivantes chacune un *Lot* de 1250. Livres.

12. La première Société qui s'éteindra au 66^{me}. Tirage gagnera un *Lot* de 50. Mille Livres de Piémont ou 60. Mille Livres de France , la seconde un *Lot* de 5000. Livres , les huit suivantes chacune un *Lot* de 3750. Livres , & les suivantes chacune un *Lot* de 1500.

13. La première Société qui s'éteindra au 67^{me}. Tirage & à chacun des Tirages suivans jusques & compris le 75^{me}. gagnera un *Lot* de 10000. Livres , la seconde Société qui s'éteindra à chacun de ces Tirages gagnera un *Lot* de 5000. Livres , les huit suivantes chacune un *Lot* de 3750. Livres , & les suivantes chacune un *Lot* de 1500. Livres.

14. La première Société qui s'éteindra au 76^{me}. Tirage gagnera un *Lot* de 50. Mille Livres de Piémont ou 60. Mille Livres de France , la seconde un *Lot* de 5000. Livres , les huit suivantes chacune un *Lot* de 3750. Livres & les suivantes chacune un *Lot* de 1800. Livres.

15. La

15. La première Société qui s'éteindra au 77^{me}. Tirage & à chacun des Tirages suivans jusques & compris le 85^{me}. gagnera un *Lot* de 10000. Livres ; la seconde Société qui s'éteindra à chacun de ces Tirages gagnera un *Lot* de 5000. Livres ; les huit suivantes chacune un *Lot* de 3750. Livres, & les suivantes chacune un *Lot* de 1800. Livres.

16. La première Société qui s'éteindra au 86^{me}. Tirage gagnera un *Lot* de 50000. L. de Piémont ou 60000. L. de France ; la seconde un *Lot* de L. 5000. les huit suivantes chacune un *Lot* de 3750. L. & les suivantes chacune un *Lot* de 1800. L.

17. La première Société qui s'éteindra au 87^{me}. Tirage & à chacun des Tirages suivans jusques & compris le 95^{me}. gagnera un *Lot* de 10000. Livres ; la seconde Société qui s'éteindra à chacun de ces Tirages gagnera un *Lot* de 5000. Livres ; les huit suivantes chacune un *Lot* de 3750. Livres ; & les suivantes chacune un *Lot* de 1800. Livres.

18. La première Société qui s'éteindra au 96^{me}. Tirage gagnera un *Lot* de 50. Mille Livres de Piémont ou 60. Mille Livres de France ; la seconde un *Lot* de 5000. Livres ; les huit suivantes chacune un *Lot* de 3750. Livres, & les suivantes chacune un *Lot* de 1800. Livres.

19. La première Société qui s'éteindra au 97^{me}. Tirage, & à chacun des Tirages suivans jus-

jusques & compris le 105^{me}. gagnera un *Lot* de 10000. Livres; la seconde Societé qui s'éteindra à chacun de ces Tirages gagnera un *Lot* de 5000. Livres; les huit suivantes chacune un *Lot* de 3750. Livres; & les suivantes chacune un *Lot* de 1800. Livres.

20. La première Societé qui s'éteindra au 106^{me}. Tirage gagnera un *Lot* de 50. Mille Livres de Piémont ou 60. Mille Livres de France, la seconde un *Lot* de 5000. Livres, les huit suivantes chacune un *Lot* de 3750. Livres; & les suivantes chacune un *Lot* de 1800. Livres.

21. La première Societé qui s'éteindra au 107^{me}. Tirage & à chacun des Tirages suivans jusques à l'extinction des neuf Mille huit cent premières Societés gagnera un *Lot* de 10000. Livres, la seconde Societé qui s'éteindra à chacun de ces Tirages gagnera un *Lot* de 5000. Livres; les huit suivantes chacune un *Lot* de 3750. Livres, & les suivantes chacune un *Lot* de 1800. Livres.

22. Des 200. dernières Societés, les nonante six premières qui s'éteindront gagneront chacune un *Lot* de 500. Livres.

Les cinquante neuf suivantes gagneront chacune un *Lot* de 10000. Livres.

Les vingt une suivantes gagneront chacune un *Lot* de 20000. Livres.

Les quinze suivantes gagneront chacune un *Lot* de 25000. Livres.

Les trois suivantes gagneront chacune un *Lot* de 50000. Livres.

Les quatre suivantes gagneront chacune un *Lot* de 100000. Livres.

La suivante un *Lot* de 250. mille Livres.

Et la dernière un *Lot* de 500. mille Livres.

V.

L'on voit par cette distribution 1. Que toutes les Sociétés qui s'éteindront jusques au 25^{me}. Tirage compris gagneront de gros *Lots*. 2. Qu'aux Tirages, suivans jusques à ce qu'il n'y ait plus que 200. Sociétés dans la Roïte, les dix premières Sociétés qui s'éteindront à chaque Tirage gagneront pareillement de gros *Lots*. 3. Que les deux cent Sociétés qui s'éteindront les dernières en gagneront aussi. 4. Et il y aura plus de la cinquième partie des Sociétés qui gagneront des gros *Lots*, & des grosses Primes en sorte que des 50. Mille Billets qui composent la totalité de la Loterie, il y en aura plus de dix mille qui s'éteindront en gain plus ou moins considérable.

V I.

Et comme l'état des *Lots* ci dessus est réglé sur l'extinction donnée par le calcul proportionnel; & que néanmoins le hazard pourroit faire qu'il y eut quelques Tirages de plus, ou de moins qu'il n'est indiqué par le susdit Etat, la Recette totale pourroit aussi se trouver plus ou moins forte, & ces différences que le hazard
peut

peut apporter sur le nombre des gros *Lots* & sur le montant de la Recette augmenteront ou diminueront l'Excedent destiné aux Billets perdans; & à la fin de la Loterie, avant le Tirage dudit excédent on donnera au Public un Compte exact, par lequel chacun verra que la Recette totale a été distribuée aux Intéressés, à la réserve des 12 pour cent qui seront prélevés sur ladite Recette, qui comprendra la totalité du Prix & des Nourritures qui seront païés conformément à l'Article 8. ci après.

V I I.

DISTRIBUTION DES PRIMES.

Les 2000. *Primes* dont l'Etat est ci devant seront distribuées en Vingt Tirages de Cinq en Cinq, savoir aux 5me. 10me. 15me. 20me. 25me. 30me. 35me. 40me. 45me. 50me. 55me. 60me. 65me. 70me. 75me. 80me. 85me. 90me. 95me. & 100me. à raison de 100. par chacun desdits Tirages, & ces *Primes* seront tirées de la même manière qu'à la premiere Loterie.

ETAT DES PRIMES.
EN MONOYE DE FRANCE.

2. de 6000. Livres	---	12000. Livres.
40. de 1800. - - - -	- - - -	72000.
58. de 600. - - - -	- - - -	34800. _____
100. Primes qui valent		118800.
<u>20</u>		<u>20.</u>
2000. Primes qui valent		<u>2376000.</u>

VIII.

PRIX, ET NOURRITURES.

Le prix de chaque Billet sera de Dix L. monoye de Piémont qui font 12. L. monoye de France. - - - - - 10. L.

Les 15. premières Nourritures coûteront chacune 5. L. monoye de Piémont ou 6. L. monoye de France. - - - - - 75.

Les 15. suivantes chacune 7. L. 10. sols monoye de Piém. ou 9. L. monoye de Fran. 112. 10.

Les 20. suivantes chacune 10. L. monoye de Piém. ou 12. L. mon. de Fran. 200.

Les 15. suivantes chacune 7. L. 10. s. mon. de Piém. ou 9. L. mon. de Franc. 112. 10.

Les 15. suivantes chacune 5. L. mon. de Piém. ou 6. L. mon. de Fran. - 75.

Les 20. suivantes chacune 2. L. 10. s. mon. de Piém. ou 3. L. mon. de Fran. 50.

Les 100. Nourritures avec le prix du Billet coutent - - - - - 635. L. de P.

IX.

On ne fera point de Nourritures pour les Tirages qui suivront le 100^{me}. en sorte que le Billet qui aura païé toutes les Nourritures aura couré, tant par son prix d'achat, que par ces Nourritures, 635. L. monoye de Piémont ou 760. L. monoye de France, & comme il ne pourra pas retirer moins de 360. L. monoye de Piémont ou 432. L. de France, la plus grande perte que ce Billet puisse faire ne monte qu'à

qu'à 275. L. C'est pourquoi il sera libre à tout Intereffé de ne déboursfer que cette somme de 275. L. mon. de Piém. ou 330 L. mon. de Fran. Pour cet éfet on déboursfera en entier le prix d'achat du Billet; on déboursfera de même en entier les Nouritures des 20. premiers Tirages, dans les termes préfcrits ci-aprés, & l'on paiera les Nouritures du 21 me. Tirage & des Tirages suivans dans lesdits termes, moitié en compte avec les Receveurs & l'autre moitié en argent comptant jusques à ce que le déboursé des 275. L. soit rempli, tant par le prix d'achat que par les Nouritures susdites; après quoi les Nouritures qui demeureront à faire seront toutes païées en Compte.

Les Receveurs en délivrant les Récépissés de Nouritures à ceux qui les feront moitié en Compte, les endosseront de ce que chaque Billet restera Débiteur à la Loterie pour le reprendre sur les portions des Lots qui écherront aux Billets ainsi nourris, & non sur les Primes qui ne seront sujettes à aucune reteuë. Ceux qui ne jugeront pas à propos de nourrir partie en Compte, ainsi qu'il est dit ci-dessus, & qui voudront déboursfer le montant des Nouritures de leurs Billets, seront païés en plein & sans aucune retenue des portions de Lots qui leur écherront.

X.

Les Nouritures seront faites pour Cinq Ti-

rages à la fois & d'avance, de manière que les Nourritures des Cinq premiers Tirages seront payées avant le jour ci-après indiqué pour le premier Tirage, celles des 6me. 7me. 8me. 9me. & 10me. Tirages seront payées avant le sixième Tirage, & ainsi des Nourritures suivantes : L'on ne donnera qu'un Récépissé pour les Nourritures desdits Cinq Tirages & celles qui auront été payées de trop seront remboursées en payant la portion de Lot par le Receveur qui aura délivré les Récépissés; mais ceux qui auroient négligé de faire lesdites Nourritures dans les termes ci-dessus indiqués perdroient leurs Billets, & tout ce qu'ils auroient précédemment payés & seroient déchus de tous Droits, Titres, & Prétentions en résultans, & ces Billets seroient devolus à la Lotterie, qui en continuera les Nourritures comme subrogée au droit des Propriétaires qui auront cessé de nourrir lesdits Billets, & les Récépissés de Nourritures desdits Billets demeureront attachés aux Régistres pour constater du défaut de Nourritures & de la dévolution desdits Billets à la Loterie, à laquelle apartiendront les Portions des Lots & Primes qui pourront échoir auxdits Billets, & elles seront payées sur la simple présentation des Récépissés de Nourritures par elle faite,

X I.

Les Receveurs Generaux paieront ou seront
paier

paier dans les Bureaux où les Billets auront été pris & nourris, Argent comptant & sans aucune retenue que celle des Avances qu'ils pourroient avoir faites pour les Nourritures en Compte, conformément à l'Article 9me. ci dessus, toutes les Primes & tous les Lots de leur distribution, & à cet éfet les Billets seront signés par Eux.

X I I.

Chacun fera les Nourritures entre les mains du Receveur dont il aura acheté son Billet, & ledit Receveur lui en delivrera les Récépissés; Il faudra présenter les Billets & les Récépissés de Nourritures pour toucher les portions des Primes & des Lots, qui seront païées à la présentation desdits Billets & Récépissés en Argent comptant, monnaie de Piémont ou valeur d'icelle, & les Billets qui auront été achetés & nourris en monnaie de France sur le pied de la Réduction de la monnaie de Piémont ci dessus indiquée, seront païés des Lots & Primes qui leur écherront en la même monnaie & valeur de France.

X I I I.

Le premier Tirage sera fait le 6me. du Mois d'Avril 1739. ou plutôt s'il est possible. On fera cinq Tirages dans le cours de deux Semaines, savoir trois dans la première Semaine, le Lundi, le Mercredi & le Vendredi; & deux dans la seconde, le Lundi, & le Mercredi, à

l'exception des jours de Fêtes, auquel cas le Tirage sera remis au lendemain; on ne fera point de Tirage dans la troisième Semaine qui suivra immédiatement; cet intervalle étant nécessaire, tant pour l'Impression des Listes, que pour les autres Ouvrages de la Loterie, & pour donner le tems aux Intéressés de paier les Nourritures. En faisant ainsi cinq Tirages de trois en trois Semaines, la Loterie finira en quinze, ou seize Mois, ainsi qu'on l'a dit ci-dessus; attendu que les Tirages qui demeureront à faire après le Troisième, que toutes les Nourritures seront finies, seront expédiés le plus promptement qu'il sera possible. XIV.

Les Billets étant aux Porteurs, les portions des Primes, & des Lots seront païées à vûe & sans nul examen à ceux qui présenteront lesdits Billets avec les Récépissés de Nourritures.

XV.

Chacun qui voudra rendre son Billet Personnel n'aura pour cela qu'à faire écrire son Nom sur le Billet, & sur le Talon du Régistre, alors les portions de Primes & de Lots, ne seront païées que sur les Quitances des Propriétaires, lesquels ne seront point exposés par la perte accidentelle de leurs Billets, pourvû qu'ils fassent exactement les Nourritures, & qu'ils en produissent les Récépissés.

XVI.

Les portions de Primes & de Lots qui ne seront

font point réclamées six Mois après le dernier Tirage de la Loterie seront réputées abandonnées, & en cette qualité ajugées à l'Hôpital de la Charité de Turin.

X V I I.

Les portions des Primes, & des Lots des Billets rendus Personnels, ainsi que de tous les autres de la présente Loterie, seront exemts de tous Droits quelconques, d'Aubeine, de Confiscation, Diminution, & autres tels qu'ils puissent être, & il ne pourra être fait aucune Saisie, ni Arrêt de telle nature que ce soit sur lesdites portions de Primes, & de Lots, & les Contestations qui pourront naître entre les Intéressés à la Loterie seront décidées sommairement par les Ministres Inspecteurs sus-nommes.

X V I I I.

Tous les Billets de la Loterie seront signés par les Sieurs Turletti ou De Filippi Notaires Roiaux à ce préposés; de plus ils seront signés en chaque lieu par le Receveur qui distribuera lesdits Billets, & délivrera les Récépissés, qui seront signés par l'un des Sieurs Philibert Nocenzo, Jean Bay, François Antoine Calza, Jean Constance Sacco, Charles Marie Dupretto, Joseph Bernardi à ce préposés pour une plus grande expédition.

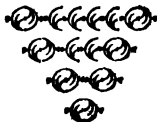
X I X.

Le Sieur Jaques Joseph Richa, Trésorier de la Ville, a été continué pour Trésorier Général

de la Lotterie, on trouvera chez lui des Plans & des Billets, ainsi que chez les Receveurs qui ont collecté pour la Première Loterie. On informera le Public des nouveaux Receveurs qui seront établis à l'avenir; & les Personnes qui se trouveront dans des Villes où il n'y aura point de Receveur & qui n'auront aucune connoissance en cette Ville, pour faire acheter & nourrir leurs Billets au Bureau general n'auront qu'à remettre leur argent à tels Banquiers qu'il leur plaira, & ces Banquiers leur procureront des Billets, en s'adressant à Mrs. Monier, Moris & Compagnie à Turin, qui recevront les paiemens des Prix & Nourritures, & feront toucher sur les Lieux par le Canal des Banquiers le montant desdites Primes & Lots, qui écherront aux Billets, dont on leur donnera commission.

Publié par Ordonnance de LL. EE. les Seigneurs Ministres Inspecteurs, du 27me. Août 1738. sur les Conclusions de Mr. le Comte *Rebuffo*, nommé par S. M. Avocat Général au Tribunal de l'Inspection.

Signé, BOASSO Secrétaire.



LOTERIE

SEPTEMBRE 1738. 283

LOTÉRIE

DE NEUCHÂTEL EN SUISSE,

Arrêtée par le Magistrat, le 29. du Mois de Septembre 1738 divisée en cinq Classes, consistant en 10000 Billets, en 11600. Prix & 2400. Billets francs, faisant le Capital de L. 320000.

I. CLASSE

L. 2. Comptant.

I. Billet.			L. 600.
1.	.	.	300.
1.	.	150.	150.
1.	.	100.	100.
2.	.	75.	150.
4.	.	50.	200.
10.	.	30.	300.
20.	.	20.	400.
60.	.	10.	600.
100.	.	4.	400.
200.	.	3.	600.
600 Billets francs	2.	.	1200.
1000. Billets	.	.	<u>L. 5000.</u>

II. CLASSE

L. 2. Comptant

2. Crédit.

I. Billet			L. 1000.
1.	.	.	500.
1.	.	.	300.
1.	.	.	200.
2.	.	150.	300.
4.	.	100.	400.
10.	.	80.	800.
20.	.	50.	1000.
60.	.	25.	1500.
100.	.	10.	1000.
200.	.	6.	1200.
600. Billets francs.	3.	.	1800.
1000. Billets	.	.	<u>L. 10000.</u>

III. CLASSE

III. CLASSE

L. 3. *Comptant*

3. *Crédit.*

1. Billet	.	.	.	L. 1500.
2.	.	.	.	300.
1.	.	.	.	400.
1.	.	.	.	300.
2.	200.	.	.	400.
4.	150.	.	.	600.
10.	100.	.	.	1000.
20.	80.	.	.	1600.
60.	40.	.	.	2400.
100.	20.	.	.	2000.
200.	8.	.	.	1600.
500. Billets francs	4.	.	.	2400.
<hr/>				
1000. Billets	.	.	.	L. 15000.

IV. CLASSE

L. 4. *Comptant*

4. *Crédit.*

1. Billet	.	.	.	L. 2000.
1.	.	.	.	1000.
1.	.	.	.	500.
1.	.	.	.	400.
2.	300.	.	.	600.
4.	250.	.	.	1000.
10.	150.	.	.	1500.
20.	100.	.	.	2000.
60.	60.	.	.	3600.
100.	20.	.	.	2000.
200.	12.	.	.	2400.
500. Billets francs	5.	.	.	3000.
<hr/>				
1000. Billets	.	.	.	L. 20000.

V. CLASSE

SEPTEMBRE 1738.

285

V. CLASSE

L. 5. Comptant

7. Crédit.

1. Billet		L. 10000.
1.	.	5000.
1.	.	3000.
1.	.	2000.
1.	.	1500.
1.	.	1000.
2.	800.	1600.
3.	600.	1800.
4.	400.	1600.
5.	300.	1500.
20.	150.	3000.
60.	100.	6000.
100.	80.	8000.
200.	60.	12000.
500.	40.	24000.
1000.	36.	36000.
3000.	24.	72000.
5000.	16.	80000.
<u>10000 Billets</u>		<u>L. 270000.</u>

BALANCE

Recette en Comptant de 10000. Billets a L. 16.	L. 160000.
Crédit.	L. 160000.
	<u>L. 320000.</u>

Débours.

Dans la I ^{re} . Classe.	L. 5000.
Dans la II ^{me} .	10000.
Dans la 3 ^{me} .	15000.
Dans la IV ^{me} .	20000.
Dans la V ^{me} .	270000.
	<u>L. 320000.</u>

La

La Mise de la première Classe est de L. 2. *Argent de Suisse* ou *Demi Ecu neuf* soit *Trois francs* de France, paiables comptant : Celle de la 2me. Classe aussi L. 2 ; de la 3me. L. 3 ; de la 4me. L. 4 ; & de la 5me. L. 5 ; & pour la comodité de ceux qui voudront s'y interesser, on leur fera en outre crédit dans la 2me. Classe de L. 2 ; dans la 3me. de L. 3 ; dans la 4me. de L. 4 ; & dans la 5me. de L. 7 : De sorte que toute la Mise en comptant, sera de *Quatre Ecus neufs*, ou *Seize francs dix Solz*, valeur de Neuchâtel ; & la même somme sera passée en crédit. Mais pour prévenir l'oubli de paier de Classe en Classe, on pourra faire le paiement du comptant des cinq Classes, en une seule fois. Tous les Billets sortans des quatre premières Classes, retourneront dans la Boete ; de cette manière, un seul Billet favorisé du sort, pourroit remporter cinq Prix.

Cette Loterie, de quel côté qu'on l'envisage, est infiniment avantageuse & plus atraïante, qu'aucune qui ait encore parû. On ne prendra aucun bénéfice sur les 2400. Billets francs, non plus que sur les 5000. Prix de L. 16. qui se trouvent dans la dernière Classe ; & on ne déduira que $7\frac{1}{2}$. pour cent sur les autres Prix. On a disposé les Lots en faveur des Intéressés, d'une manière si ingénieuse, que comptant toute la Masse, chaque Billet a à peu près un Prix & demi, ou Billet franc. Dans la cinquième Classe, les Billets après avoir eû le hazard des quatre pré-

premières, vaudront encore au-delà du double du fournissement de cette dernière Classe.

La Collecte commencera Lundi 20me. Octobre 1738. & continuera jusqu'au 1er. Juillet 1739. tems auquel les Livres seront fermés, & s'il arrivoit, comme il n'y a pas lieu d'en douter, que les Billets fussent distribués plutôt que le terme ci-dessus, on en donneroit Avis. On pourra s'adresser, pour avoir des Billets, à Mrs. BOURGEOIS & PONCIER du Petit Conseil de cette Ville, nommez par le Magistrat Directeurs de la présente Loterie. Ceux qui leur écriront à ce sujet, sont priés d'affranchir leurs Lettres.

La Loterie se tirera publiquement en la Maison de Ville, en présence du Magistrat & de deux Membres de la Justice.

Le Tirage de la 1ere. Classe se fera le 15me. Juillet 1739. & ceux des 2me. 3me. 4me. & 5me se tireront précisément deux Mois l'un après l'autre, à compter du jour qu'on aura commencé à tirer la première Classe : On donne cet intervalle aux Intéressés, pour la Nourriture des Billets, laquelle devra être faite, pour le plus tard, quinze jours avant que la Classe qui suit, commence à se tirer, faute de quoi ils seront perdus pour les Propriétaires.

Les Prix seront payés quinze jours après que chaque Classe sera tirée. On publiera des Listes imprimées, des Billets gagnans, afin que tous les Intéressés aient la satisfaction de voir par eux-mêmes leur sort.

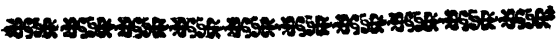
ENIGME.



E N I G M E.

OU règne le silence, on ne me voit jamais.
 Quelque fois je dépeins de Bacchus les bienfaits,
 Quelquefois je renferme un amoureux Mistère.
 Les Spectacles, les Jeux, les Ris, la bonne Chère,
 Ont pour moi mille & mille attraits.
 Si quelquefois, comme j'aime le Vin,
 On m'appelle dans un Festin,
 Chacun se plaît à me faire riante
 Mais pour mieux mettre au jour mon agréable humeur,
 Il faudroit qu'on connut ma sœur,
 Elle seule me donne une grace charmante.

LE Mot de l'Enigme du Mois d'Août
 est Z E R O.



T A B L E.

L ettre sur l'origine des Fruits.	188.
Discours sur le désir d'une longue Vie.	208.
Dissertation sur la diversité des Religions.	219.
Suite des Réflexions sur quelques Pensées de Mr. Fascal &c.	235.
Epigramme de Mr. l'Abé D. F. contre Mr. De Voltaire.	249.
Autre Epigramme contre les Critiques mordans.	249.
Imitation libre de la 1ere. Ode d'Horace.	250.
Harangues faites à la Cour de France, par les Envoyés de la République de Genève.	253.
Harangue faite à LL. EE. de Berne au Nom de la Répub. de Genève	256.
Plan de la Neme. Loterie Royale de Turin.	263.
Loterie de Neuchâtel en Suisse.	282.
Enigmes	282.



PANACEE UNIVERSELLE

UN fameux Chimiste de Suisse aiant travaillé depuis 25. Ans à des Recherches Chimiques, a découvert enfin, & conduit à sa perfection la PANAGE'B qu'il annonce au Public. Ce Remède universel a des Propriétés admirables. Il entre dans toutes les Veines où le Sang peut être infecté par quelque humeur ou infection que ce puisse être, & en purifie entièrement la Masse. Il agit doucement les Humeurs, nettoie les Entrailles, & ôte d'une manière naturelle la cause des Maladies. Il ouvre toutes les Obstructions, tant du Foie, de la Rate, du Pancras, que du Mesentère & de quelqu'autre partie du Corps que ce puisse être; & il les purifie aussi. Il ne touche rien au bon Chyle, comme font les autres Remèdes purgatifs, & il n'évacue simplement que ce qui peut être nuisible. En corrigeant la Masse du Sang, & chassant sa corruption, cet excellent Remède est cause que la Nature se fortifie de jour en jour, & que l'on jouit d'une santé parfaite. Il agit & purge le Corps humain, suivant le Tempérament d'un chacun, & les Humeurs qu'il rencontre. S'il est besoin de Vomissement, il ne manque pas de faire son effet; mais doucement & sans violence. S'il est nécessaire de purger par les Selles, il le fait benignement. Souvent il purge par les Urines & par les sueurs; & quoi qu'il agisse avec certaines Personnes d'une manière presque imperceptible, il ne laisse pas que de les rétablir entièrement.

L'Auteur, par le moien de la Panacée, a fait tout récemment des Cures admirables. On en indiquera ici quelques unes, dont il peut produire des témoignages authentiques. Il a guéri diverses Maladies Chroniques; des Ulcères aux Jambes, qui duroient depuis plus de 20. ans; des Maladies froides, telles que les Escouelles; toutes sortes de Fluxions en quelles parties du Corps que ce soit; des Hidropisies & des Paralysies les plus formées; des Coliques & de dangeux Miséreres, dont les Personnes avoient des tumeurs de la grosseur du poing au bas du Ventre.

Cette Panacée a emporté diverses Migraines & plusieurs Vertiges, avec une prise seulement. Il n'y a point de Fièvres de quelque nature qu'elles soient qu'elle n'enlève dans la seconde ou troisième prise, quand même elles sont a-

com-

compagnés de Pleurées. Elle ne souffre aucune Vermis dans le Corps; elle tue & chasse les Vers; elle apaise et peu de tems les suffocations de Matrice; c'est un puissant & incomparable Diuretique pour détruire la Gravelle. C'est outre cela un Sudorifique inmanquable pour les grandes Maladies; & tout ce qu'il y a de plus inveteré cède à son efficacité. On s'est servi aussi dernièrement au Pais de Vaud & ailleurs, de cette Panacée, dans les Petites Vèroles, avec beaucoup de succès. L'Auteur de ce Remède peut faire constater, que plus de 1000. personnes de tout âge & de tout Sexe, atteintes de différentes Maladies, plusieurs même abandonnées des Médecins, ont été parfaitement rétablies par la Vertu de cette Panacée.

Ce Remède n'a ni gout ni odeur, & il est très facile à prendre, soit dans un Opiat, dans du Bouillon, du Thé, du Vin ou de l'Eau. La prise est du poids de quatre grains de froment. Ceux qui sont d'un temperament fort, peuvent en avaler neuf grains ou deux Paquets, sans que la double ou même la triple Dose puisse les incommoder en aucune façon; mais il faut observer de prendre des Bouillons ou du Thé de quart d'heure en quart d'heure, & de ne point manger qu'il n'ait entièrement fait son effet. Il peut se transporter par tout & se conserver sans se gâter.

Cette Panacée est le véritable Dissolvant universel, composé de l'Animal végétal & minéral, qui étant distillé plusieurs fois par l'Alambic, comme autant d'Esprits, dégoute la dernière fois blanc comme du Lait & se durcit. On la pile ensuite pour la rendre en poudre & on la tamise. On peut assurer qu'il n'y entre aucun Mercure, & que l'expérience justifie que pour toutes sortes de tempérammens & dans tous les cas, elle ne peut produire que de très bons effets.

On trouvera cette Panacée à MOUDON chez Mr. le Capitaine LEAUTIER, qui en est le seul Distributeur. Les prises seront toujours cachetées de son Cachet. Ceux qui lui écriront sont priés d'affranchir leurs Lettres.

A V I S.

Les Directeurs de la Loterie de HANAU annoncée dans le Journal de Juin, se sont engagés à la tirer dans le courant de Décembre.